



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE**

STRATEGIE NATIONALE SEMENCIERE (2023 - 2028)

Novembre 2023

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| 1. INTRODUCTION | 6 |
| 2. SITUATION GENERALE DU SECTEUR..... | 8 |
| 2.1. CADRE JURIDIQUE, CADRE INSTITUTIONNEL ET GOUVERNANCE | 8 |
| 2.2. APERÇU GENERAL DE LA PRODUCTION SEMENCIERE | 10 |
| 2.3. ANALYSE FFOM, CONTRAINTES ET ENJEUX DU SECTEUR SEMENCE A MADAGASCAR | 14 |
| 3. VISION, OBJECTIFS ET APPROCHES STRATEGIQUES DU SECTEUR SEMENCIER..... | 25 |
| 3.1. CADRE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR SEMENCIER | 25 |
| 3.2. VISION | 25 |
| 3.3. OBJECTIFS | 25 |
| 3.4. LES APPROCHES STRATEGIQUES | 26 |
| 4. AXES STRATEGIQUES | 26 |
| 4.1. AXE STRATEGIQUE 1. AMELIORATION DE LA DEMANDE EN SC ET L'ACCESSIBILITE DES PRODUCTEURS AUX SC | 26 |
| 4.2. AXE STRATEGIQUE 2 : DIVERSIFICATION ET AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE SC..... | 29 |
| 4.3. AXE STRATEGIQUE 3 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DU FINANCEMENT DE LA SNS31 | |
| 5. PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) | 33 |
| 6. STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNS..... | 34 |
| 7. ANALYSE DES RISQUES, DE LA DURABILITE DES ACTIONS ET DISPOSITION A PRENDRE..... | 35 |
| 7.1. ANALYSE DES RISQUES ET DE LA DURABILITE DES ACQUIS | 35 |
| 7.2. IMPACTS ET DURABILITE..... | 36 |
| 7.3. LES DISPOSITIONS A PRENDRE DANS LA MISE EN ŒUVRE | 36 |
| 8. CONCLUSION..... | 37 |

LISTE DES ABBREVIATIONS ET DES ACRONYMES

| | |
|------------------|---|
| AMPROSEM | Association Malagasy pour la Promotion des Semences |
| BCS | Banque Communautaire de Semences |
| CMS | Centre Multiplicateur de Semences |
| CIRAD | Centre Internationale de Recherche Agricole pour le Développement |
| CNEV | Catalogue National des Espèces et Variétés végétales cultivées |
| CNFA | Cultivating New Frontiers in Agriculture |
| COI | Commission de l’Océan Indien |
| COMESA | Marché commun de l’Afrique orientale et Australe |
| CONASEM | Conseil National des Semences |
| CORESEM | Conseil Régional des Semences |
| CRCIV | Conseil Régional Consultatif et Inscription des Variétés |
| CTAC | Comité Technique d’Admission au Catalogue |
| CTD | Collectivités Territoriales Décentralisées |
| CTHT | Centre Technique Horticole de Tamatave |
| DHS | Distinctivité, Homogénéité et Stabilité |
| DSNS | Document de Stratégie Nationale Semencière |
| EPIC | Établissement Public à caractère Industriel et Commercial |
| ES | Établissement Semencier |
| FAO | Food and Agriculture Organization |
| FEKRITAMA | FEderasiona Kristiana Tantsaha eto Madagasikara |
| FIFAMANOR | Fiompiana Fambolena Malagasy Norvezianina |
| FIFATA | Flkambanana Fampandrosoana ny TANTSaha |
| FOFIFA | <i>Foibe Fikarohana ampiarina amin’ny Fampandrosoana ny eny Ambanivohitra</i> |
| GPS | Groupement de Producteurs Semenciers |
| GSDM | Groupe de Semis Direct de Madagascar |
| IEC | Information Éducation Communication |
| IEM | Initiative pour l’Émergence de Madagascar |
| IOV | Indicateur Objectivement Vérifiable |
| MDB | Malagasy Dairy Board |
| OFMASEM | Office Malagasy des Semences |
| OFMATA | Office Malgache des Tabacs et Allumettes |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| OPJ | Officier de Police Judiciaire |
| PEM | Plan Émergence de Madagascar |
| PGE | Politique Générale de l’État |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PMS | Producteur Multiplicateur de Semences |
| PSAEP | Programme Sectoriel sur l’Agriculture, l’Élevage et la Pêche |
| RVL | Registre des Variétés Locales |
| SADC | <i>Southern African Development Community</i> |
| SB | Semences de base |
| SC | Semences Commerciales |
| SNDR | Stratégie Nationale de Développement Rizicole |
| SNS | Stratégie Nationale Semencière |
| SNSR | Stratégie Nationale Semencière Rizicole |
| SOC | Service Officiel de Contrôle et de certification |
| SPB | Semences de Prébase |
| SQD | Semences de Qualité Déclarée |
| SS | Semences Souches |

GLOSSAIRE

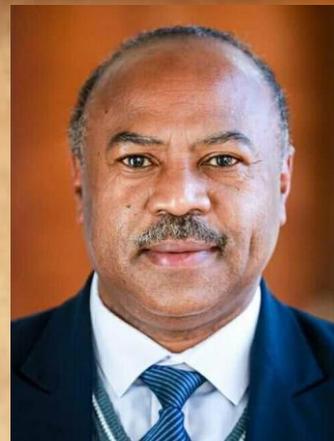
| | |
|--|--|
| Variété | <p>C'est l'ensemble de plantes qui présentent un certain nombre de caractères communs et qui conservent ceux-ci au fil des générations successives.</p> <p>Pour pouvoir être commercialisée dans des pays de l'OCDE (dont Madagascar n'est pas membre mais sa législation et sa réglementation y font référence), une variété doit être Distincte, Homogène et Stable (DHS).</p> <p>Distincte : la variété se différencie des autres variétés par un certain nombre de caractères</p> <p>Homogène : toutes les plantes possèdent les mêmes caractères (le degré d'homogénéité peut varier. Dans les lignées, les hybrides et les clones, il est très grand, tandis que dans les variétés d'espèces allogames à pollinisation libre, elle est beaucoup moins apparente)</p> <p>Stable : les caractères sont transmis inchangés aux générations suivantes).</p> |
| Variété améliorée | <p>Variété travaillée grâce à des techniques qui ont apporté un progrès par rapport aux variétés existantes. Ce progrès, mesuré par la VATE (Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale) peut être de nature très différente : (1) meilleure résistance (à une maladie, insectes, sécheresse...); (2) moins exigeante en intrants...; (3) correspondant mieux aux besoins des utilisateurs (goût, forme, conservation, transformation,...), etc...</p> |
| Variétés locales ou traditionnelles | <p>Variétés cultivées traditionnellement dans une région. Elles peuvent en être originaires ou avoir été introduites depuis longtemps. Elles sont généralement issues d'une sélection massale. Mais elles peuvent aussi être de vieilles variétés améliorées que se sont appropriés les agriculteurs d'une zone mais dont les semences ne sont plus produites de façon organisée.</p> |
| Semence | <p>Une partie de plante (graine, fruit, tubercule, bouture ...) qui permet de la multiplier. Elle porte dans ses gènes les caractères qui vont s'exprimer lors de la croissance. Plus les allèles de nombreux gènes sont identiques, plus la plante produite ressemble à la plante de départ.</p> <p>Il y a, donc, une différence entre « semence » et « variété ». Les semences permettent de reproduire la variété. L'expression « semences améliorées » devrait être évitée. Elle sème la confusion, car on ne sait pas si l'on parle de la semence (ce que l'on met dans la terre), ou de la variété (la culture qui sera produite). On peut donc avoir des semences « de variété améliorée » mais pas des semences « améliorées ». Il n'y a donc pas de semences locales mais des semences de variétés locales. La semence paysanne ou fermière est celle que l'agriculteur récolte (et souvent sélectionne) dans son champ de production de produit de consommation.</p> |
| Maintenance | <p>Technique de multiplication utilisée pour conserver les caractères d'un matériel de départ identiques à eux-mêmes pendant toute la durée de vie de la variété. Cela se fait par la sélection conservatrice : protection contre toute contamination génique, élimination des «hors types ».</p> |
| Semences souches (SS) ou parents | <p>Petite quantité de semences d'une variété, obtenue par le sélectionneur et qui servira à produire les semences de la variété en plusieurs générations. Elles peuvent être représentées par des épis, lignées (descendance d'une seule plante), clones (multiplication végétative), ou un ensemble de graines qui sont le départ d'une multiplication. Ce matériel de parental doit être régulièrement régénéré pour démarrer chaque cycle de multiplication de semences.</p> |
| Semences de pré base (SPB) | <p>Ce sont les semences d'une ou plusieurs générations entre le matériel de départ et la semence de base. Le nombre de générations de SPB dépend du coefficient de multiplication et de la quantité de semences finale désirée. Pour les espèces traitées dans ce projet, le coefficient de multiplication varie fortement (par exemple, 100 à plus de 1000 pour le maïs, le mil et seulement 10 ou 30 pour des légumineuses comme le haricot, dolique et arachide).</p> |
| Semence de base (SB) | <p>C'est la dernière génération de semences produites suivant les règles de la maintenance (sélection conservatrice) avant la production des semences certifiées. Dans un système de certification, toutes ces catégories de semences (SPB, SB) sont produites sous la responsabilité de l'obteneur et non nécessairement, par lui car il peut déléguer à un mainteneur. Elles doivent être conformes aux conditions fixées par le système de certification et le respect des conditions est confirmé par un contrôle officiel.</p> |
| Semences certifiées (SC) | <p>Ce sont les semences issues directement de SB. Quand les quantités finales de semences sont très grandes et que le coefficient de multiplication est faible, on peut avoir plusieurs</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>générations de SC. Elles doivent être conformes aux conditions fixées par le système semencier et le respect de ces conditions devrait être vérifié au moyen d'un examen officiel. La première génération issue des semences de base est dite : SC de 1ère reproduction. On la désigne par R1. Les générations ultérieures sont dites : SC de 2^{ème}, 3^{ème} reproduction (R2, R3).</p> |
| Semences commerciales | <p>Terme employé quand il n'y a pas de système de certification ou que son fonctionnement est aléatoire (absence de certaines fonctions ou capacités insuffisantes).</p> |
| Semence de Qualité | <p>Il s'agit des semences qui, de par leur origine, la conduite de leur production et de leur conservation, présente les caractéristiques ainsi que la performance requise par une bonne production (taux de germination, vigueur et croissance, qualité sanitaire, tolérance/résistance, rendement, respect des caractères parentaux, etc.). La certification vise à attester le respect des conditions requises par ces critères de performance par l'autorité compétente (SOC).</p> |
| Variété de population ou à pollinisation libre | <p>Ensemble de plantes qui se distinguent par un certain nombre de caractères et qui, après multiplication, conservent ces caractères distinctifs. C'est donc l'ensemble des plantes qui est distinct, il peut donc y avoir un certain degré d'hétérogénéité. Mais la stabilité devrait être suffisamment assurée, dans l'ensemble, pour que la variété reste stable.</p> <p>Autre définition (INRA France) : Variété hétérogène formée de mélanges d'individus relativement proches, mais ayant une certaine diversité génétique. La population a, de ce fait, un pouvoir évolutif qui lui permettra de s'adapter en continu aux variations du milieu car il existe toujours en son sein des individus plus adaptés à ces variations, qui, du fait de la sélection naturelle, tendent à laisser plus de descendants. L'agriculteur peut alors laisser opérer cette sélection naturelle, ou bien orienter la sélection en choisissant lui-même des individus (sélection massale).</p> <p>Variété synthétique : variété à pollinisation libre, dérivée d'éléments spécifiés qui n'est pas homozygote, mais traduit un équilibre génétique. Le nombre des générations de SC est strictement limité.</p> <p>Variété composite : première génération obtenue par croisement au hasard d'un grand nombre de parents spécifiés.</p> <p>Autre définition (IRD) : Un composite représente un pool de gènes. C'est un hybride intervariétal multiple exploitable en générations avancées (NB : La notion de composite est très large, mais elle s'applique essentiellement aux plantes allogames).</p> <p>Dans ce document, les variétés impliquées seront des variétés de populations améliorées, des composites et des variétés locales. Les variétés améliorées seront très spécifiques. Il s'agira de variétés de population ou composites. Elles sont généralement moins uniformes (offrent une plus grande plasticité) et leurs semences peuvent être utilisées pendant plusieurs générations sans perte de performance. L'agriculteur n'est pas obligé de les remplacer à chaque culture. On recommande généralement un renouvellement après 3 reproductions.</p> <p>Les variétés issues de la sélection participative appartiennent à l'une de celles mentionnées plus haut. Elles ne sont pas non plus issues des techniques spécifiques. Leur mode d'évaluation et d'appréciation est particulier, puisque, dès les premières étapes, les sélectionneurs impliquent fortement des utilisateurs (agriculteurs, transformateurs, ...). Les consommateurs des produits finaux peuvent être associés aux étapes de sélection mais cela n'est pas systématique.</p> |
| Filière semencière | <p>Chaîne des opérations qui permettent de mettre des semences de bonne qualité à la disposition des utilisateurs. La filière englobe : (i) la sélection (amélioration variétale, tri d'introduction) ; (ii) la multiplication des semences (SPB, SB, SC) ; (iii) le conditionnement, le stockage et (iv) la diffusion (distribution ou commercialisation); (v) le bon fonctionnement de toutes ces activités qui est contrôlé par un service indépendant et impartial.</p> |

MOT DU MINISTRE

L'Autosuffisance Alimentaire constitue une priorité pour Madagascar. Nous devons y parvenir à travers la réforme et la transformation de nos modes de production. Pour atteindre ce défi, le Gouvernement a décidé d'accorder un intérêt prioritaire à la filière semencière pour booster l'économie agricole du pays et garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Nous devons augmenter nos productions pour nourrir les 33 millions de populations que Madagascar aura en 2028.

Dans son allocution, en Juin 2022, à l'ouverture du forum national pour l'autosuffisance alimentaire, SEM le Président a précisé qu'il faut redonner aux zones rurales malgaches leur capacité à redevenir productrices, en facilitant l'accès des producteurs au financement des équipements agricoles et des intrants comme les semences améliorées.



Le leitmotiv adopté pour sensibiliser les producteurs à utiliser des semences de qualité et renouveler le matériel végétal de base est : *" Meilleures semences, meilleures récoltes !"*, il est indéniable que l'utilisation de semences performantes et adaptées au changement climatique, est à la base de l'intensification agricole, avec l'application de fertilisants et des bonnes pratiques agricoles. Elle peut contribuer à 30% de l'augmentation du rendement.

Des efforts ont été réalisés pour produire des variétés résistantes aux contraintes biotiques et abiotiques, mais notre système semencier est encore à renforcer et nous allons continuer à travailler sans relâche, pour redonner à nos zones rurales leur capacité à redevenir des forces motrices et garantes de la souveraineté alimentaire et de l'économie Malgache. Le taux d'utilisation des semences certifiées à Madagascar doit être augmenté, ce qui requiert non seulement un changement systémique dans le développement du secteur semencier, mais du secteur agricole dans son ensemble. Ce défi ne concerne pas seulement le riz, mais aussi les autres cultures, entre autres, le manioc, le maïs, les grains secs, les oléagineux, les fruits et légumes et les cultures de rente (café, girofle, banane, poivre, litchi, cacao, etc.). A cela s'ajoute le besoin des cultures fourragères pour développer l'élevage laitier et promouvoir l'accès des Malagasy aux produits laitiers.

Pour atteindre ces objectifs, nous devons réviser notre Stratégie Nationale Semencière (SNS) en l'adaptant au contexte actuel de notre secteur agricole, qui considère, entre autres, la redynamisation de l'Association Malgache pour la Promotion des Semences (interface entre le secteur public et les professionnels semenciers) et la mise en place d'un produit spécifique au secteur semencier au sein du Fonds du FDA, afin de disposer d'un système semencier plus inclusif et plus fort, et en apportant un nouveau souffle dans la production et l'utilisation de semences certifiées. Les efforts que nous avons déjà déployés sur le processus de digitalisation de notre secteur semencier seront poursuivis. Notre législation semencière sera révisée pour être alignée avec l'envergure de nos objectifs de croissance agricole et celle appliquée dans le cadre du SADC et du COMESA.

Cette nouvelle Stratégie qui court jusqu'à 2028 est cruciale, dans le sens où elle vise à ériger une des pierres angulaires de la mise en œuvre du Compact National de l'Alimentation et de l'Agriculture.

La participation active de tous les acteurs du secteur semencier, des partenaires techniques et financiers est capitale pour le succès de la mise en œuvre de cette stratégie.

Harifidy RAMILISON
Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage

1. INTRODUCTION

Avec ses 30 millions d'hectares de terres arables, sa richesse en eau exploitable pour l'Agriculture, ses climats diversifiés et ses 5,2 millions de ménages agricoles, Madagascar est essentiellement un pays à vocation agricole. De la production vivrière, en passant par les cultures industrielles jusqu'aux cultures de rente, le potentiel du pays est énorme. L'élevage, second pôle d'activités du secteur primaire, occupe également une place importante dans l'économie du pays, et en particulier par son apport en protéine dans l'amélioration nutritionnelle des ménages. Le secteur agricole contribue actuellement à 23% du PIB.

Cependant, Madagascar n'a pas encore pleinement tiré profit de son potentiel Agricole. Le développement du secteur agricole s'inscrit au centre des priorités pour les régimes successifs de Madagascar qui ont agi sur les différents facteurs de productivité, entre autres, l'irrigation, la mécanisation et les intrants.

Madagascar a élaboré le Compact National pour l'Alimentation et l'Agriculture qui décrit les programmes d'investissements que le Gouvernement prévoit de mettre en œuvre réaliser avec les parties prenantes du secteur Agricole, notamment sur le riz, les cultures vivrières, les cultures industrielles et d'exportation, l'Agrobusiness, les filières petits ruminants et bovins à viande et les réformes dans ce secteur. La mise en œuvre a obtenu l'engagement de ses partenaires.

Il n'est plus à démontrer que l'utilisation de la semence de qualité améliore la productivité et assure la perpétuité des caractères des variétés créées et sélectionnées pour différentes raisons, dont l'adaptation à des conditions climatiques et agro-pédologiques différents et la tolérance à des organismes nuisibles. Madagascar a élaboré son premier Document de Stratégie Nationale Semencière en 2009 (2009-2013), et une Stratégie Nationale Semencière sur le Riz (2016-2021) en 2016.

Le secteur semencier malgache a des atouts majeurs, notamment l'existence des Établissements Semenciers professionnels incluant les obtenteurs, des systèmes de certification déjà rôdés et des règlements déjà appropriés et reconnus par les producteurs et les utilisateurs des semences. Le niveau de réglementation des activités semencières dans le pays est aligné à celui de l'ensemble des pays du SADC.

Le secteur semencier reste encore à structurer pour permettre un approvisionnement suffisant et de qualité à l'échelle du pays. Le taux d'utilisation de SC est encore bas. La production de semences certifiées (SC) reste relativement faible, d'une part, alors que certains semenciers n'arrivent pas à écouler toutes leurs productions. Afin de changer de manière systémique cette situation, le document de Stratégie Nationale Semencière (SNS) a été actualisé, en valorisant de manière cohérente et complémentaire les différentes stratégies sous-sectorielles que le MINAE a élaborées et revues. La définition de ces actions et les mesures y afférentes a été basée sur une analyse approfondie des différents maillons du système semencier. Celle-ci prend en compte des facteurs qui influencent la décision des producteurs, clients réels et potentiels des SC et d'autres intrants comme les engrais et les produits phytosanitaires.

2. SITUATION GENERALE DU SECTEUR

2.1. Cadres juridique, cadre institutionnel et gouvernance du secteur

2.1.1. Cadre juridique

— La Loi n° 94-038 du 05 janvier 1995 relative à la législation semencière

Cette loi précise les rôles et attributions des acteurs intervenant dans la production, commercialisation et contrôle de semences et instituant les structures de mise en œuvre de la politique semencière.

Toute personne physique ou morale remplissant les conditions requises par la production et la commercialisation de semences, telles que décrites dans les règlements y afférents, peuvent devenir un Établissement Semencier (ES).

Le Conseil National des Semences (CONASEM) est chargé d'analyser la politique semencière nationale, d'apporter des conseils et des propositions sur les questions semencières au Ministre chargé de l'Agriculture, ainsi que des Conseils Régionaux des Semences (CORESEM), sur ces questions au niveau régional.

Le CONASEM doit être composé de représentants désignés par Arrêté du Ministère en charge de l'Agriculture, dudit Ministère, de la recherche agricole, de la production et de la distribution semencière et des agriculteurs.

L'exécution des tâches incombant au CONASEM doit être assurée par deux comités qui siègent en son sein, dont le Comité Technique d'Admission au CNEV (chargé de l'examen DHS et VAT des variétés candidates à l'homologation) et le Comité des Normes (chargé de l'harmonisation des normes avec celles de la SADC et du COMESA). Vu le fait que ces deux Conseils ne sont pas fonctionnels, le Ministère a confié de manière temporaire au SOC les fonctions de ces deux comités techniques.

— **Décret 2010-0958 du 30 novembre 2010** portant mise en place du Catalogue National des Espèces et des Variétés de plantes cultivées (CNEV)

— **Décret 2010-1009 du 14 décembre 2010** portant réglementation de la production, du contrôle, de la certification et de la commercialisation des semences.

Ce décret stipule l'octroi d'une **Carte Professionnelle** ou d'un **Permis d'Activités Semencières** (PAS) de trois (03) ans renouvelables à tout ES pour matérialiser son agrément. Le QR Code sur le PAS lui offre une identification numérique unique dans le répertoire du SOC, avec les informations sur la certification de ses produits, ses certificats ou ses étiquettes de certification.

2.1.2. Les institutions intervenant dans la filière

Les institutions sont constituées du secteur public et du secteur privé :

2.1.1.1 Acteurs publics

Le **SOC** assure l'agrément des ES, le contrôle et la certification des semences, la formation sur la législation semencière, puis la gestion du Catalogue National des Espèces et Variétés (CNEV).

La **DPV** assure l'octroi de permis d'importation de semences ; le contrôle de l'introduction et le suivi des matériels végétaux introduits, ainsi que la certification des semences exportées.

Les Centres de recherche

Le FOFIFA et le FIFAMANOR, assurent (ii) la maintenance et la conservation des semences des variétés qu'ils créent, sélectionnent pour être diffusées dans le pays ; (iii) l'élaboration des fiches des variétés¹ ; (iv) l'analyse de la qualité des semences et ; la formation sur les technologies semencières. Ils se sont convenus de partager des spéculations : blé, soja, pomme de terre, patate douce et cultures fourragères pour FIFAMANOR, puis riz et autres pour FOFIFA. Ils produisent également des SB (en régie et en paysannat).

¹ Rendement, résistance/tolérance aux maladies, adaptation aux conditions agroécologiques, caractéristiques agronomiques, rendement d'usinage, texture et qualité des grains.

2.1.1.2 Acteurs privés

Les producteurs peuvent être de type familial comme les Paysans Multiplicateurs de Semences (PMS) ; de type associatif comme les Groupes des Paysans Semenciers (GPS), les Associations classiques (ASS) et les Organisations des Producteurs Régionales (OPR), de type coopératif (COOP) ; des ONGs (pour le moment le CTAS) et de type entrepreneurial (individuelles ou sociétaire).

Les revendeurs sont également des acteurs clés du secteur en assurant la mise à proximité des semences auprès des producteurs. Dans la plupart des cas, ils ont des boutiques d'intrants de différentes tailles disséminées dans les régions.

En 2009, des professionnels du secteur privé du secteur ont mis en place **l'Association Malagasy des Professionnels Semenciers (AMPROSEM)** qui se voulait être une interface entre l'Etat et les acteurs semenciers dans les concertations et les dialogues touchant le secteur semencier. Ces dernières années, l'Association est en veille et sa redynamisation a été rediscutée avec la présente SNS.

2.1.1.3 Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

Les **bailleurs de fonds**, comme la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), l'Union Européenne (UE), la Banque Européenne des Investissements (BEI) ; la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), le Korea-Africa Food & Agriculture Coopération Initiative (KAFACI), la GIZ et le KFW, les représentations des pays tels que la Chine, le Maroc et l'Inde et des Régions des pays (Coopération Décentralisée) contribuent au financement du secteur agricoles, particulièrement de la filières semence.

Les **institutions d'appui et de coopération internationale** de statuts différents, entre autres, celui du Système des Nations Unies (Food Agricultural Organization), des organisation des Centres d'expertise comme le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (CGIAR²), puis du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), apportent leurs expertises techniques particulièrement dans le cadre des recherches variétales.

Les **organismes d'appui nationaux**, comme le Centre Technique Agroécologique du Sud (CTAS), le Groupe de Semis Direct de Madagascar (GSDM), le Malagasy Dairy Board (MDB), le Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT) sont en charge de la vulgarisation de nouvelles variétés et assurent l'encadrement techniques des paysans -multiplicateurs

2.1.3. Cadre stratégique et gouvernance

L'élaboration de la SNS a été faite de manière cohérente avec le Programme Sectoriel de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (PSAEP) qui stipule que Madagascar, dans sa projection pour l'année 2025, s'appuiera une production agricole compétitive et durable, intégrant des exploitations familiales et des unités industrielles modernisées pour assurer la sécurité alimentaire et conquérir les marchés d'exportation.

Faute de concertation régulière concernant le secteur semence, et l'absence des stratégies régionales de développement de filières, il n'y a pas d'orientation variétale et de projection de croissance de production de semence. Cette situation rend difficile la planification en avance de la production de semences-mères au niveau des deux Centres qui n'arrivent pas à répondre aux besoins en SB des ES.

² Le CGIAR regroupe Africa Rice, le Centre International de Pomme de terre (CIP), l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA)

Le désengagement de l'État du secteur productif a entraîné une réduction des financements alloués au secteur Agricole. Pour pallier ce problème, en particulier sur le secteur semencier, la création d'un Fonds d'Appui au Secteur Semencier (FASS) a été prévue par le Décret N°2010-0959 portant création dudit Fonds. Cependant, le CONASEM n'ayant pas été très fonctionnel, le FASS n'a pas été mis en place.

2.2. Aperçu général de la production semencière

2.2.1. Les systèmes de production existants

La production semencière est caractérisée par la cohabitation de trois systèmes : le système informel, le système conventionnel ou harmonisé et le système de « Semence de Qualité Déclarée ».

Le **système informel** ne fait l'objet d'aucune déclaration, ni de suivi, ni de certification de la part du SOC. Il est pratiqué par la majorité des producteurs en les regroupant en trois, dont (i) ceux qui utilisent leurs propres semences, en les sélectionnant selon leur appréciation ; (ii) ceux qui font des échanges de semences entre eux ou qui achètent des semences vendues sur les marchés locaux, pour récupérer des semences qu'ils jugent de qualité meilleure que celles qu'ils ont ; puis (iii) ceux qui ne font aucune différenciation sur les semences, par attitude conservatrice, par méconnaissance des SC, ou encore par méfiance de la qualité de ces dernières.

Le **système conventionnel (harmonisé)** est celui, pour lequel, la production et la diffusion des semences doit respecter la législation semencière en vigueur. Pour Madagascar, ce système a toujours fait l'objet d'une priorisation par le MINAE. Les conditions de certification sont beaucoup plus strictes.

Le **système de « Semences de Qualité Déclarée » (SQD)** constitue une transition informel-conventionnel. Respectant des critères d'inscription variétale et de certification appliqués dans le système conventionnel, mais avec des conditions moins rigoureuses, il permet aux agriculteurs de disposer des semences de qualité acceptable et plus accessibles, du fait que sa promotion se fait dans une dynamique d'acteurs territoriales.

Tableau 1. Comparaison entre le Système conventionnel et le système SQD

| Éléments d'analyse | Conventionnel (harmonisé) | SQD |
|---------------------------------|--|---|
| Inscription variétale | Dans le Catalogue National des Espèces et Variétés (CNEV) tenu par le SOC. | Dans le Registre des Variétés Locales (RVL) tenu par le Comité Régional Consultatif d'Inscription Variétale (CRCIV). |
| Maintenance variétale | Assurée par les obtenteurs (FOFIFA, FIFAMANOR). | Assurée par le CTAS. |
| Déclaration des cultures | A faire 15 jours après la mise en place des cultures. | A faire 15 jours après la mise en place des cultures. |
| Association culturale | Celle-ci n'est pas autorisée, les parcelles doivent être isolées et propres, pour garantir la pureté variétale et la santé. | Celle-ci n'est pas autorisée, mais avec un respect de l'isolement des cultures. |
| Contrôle au champ | Oui, en présence de l'ES, au moins deux fois/cycle et dans toutes les parcelles de cultures déclarées. | Oui, en présence de l'ES, une fois et sur 20 % des parcelles prises au hasard. L'acceptation de ces parcelles vaut celle des autres mais le refus d'une seule parcelle entraînera le contrôle de la totalité des parcelles. |
| Analyse au laboratoire | L'analyse au laboratoire est faite par le SOC et le FOFIFA, dans l'objectif de déterminer la faculté germinative, la pureté variétale et la pureté spécifique, la teneur en eau, l'identité variétale et l'existence des semences de mauvaises herbes. | |
| Emballage | A faire par les ES eux-mêmes. | A faire par les ES eux-mêmes. |

Source : MINAE/SOC

2.2.2. Production de Semences Certifiées (SC)

A titre de rappel, il s'agit des semences issues des Semences de Base (SB) et qui sont certifiées pour la production de consommation et de transformation. Leur existence n'est encore constatée que sur les cultures alimentaires annuelles, dont les céréales, oléagineux, grains secs, cultures maraîchères et plantes dites « amélioratrices » utilisées dans la gestion de la fertilité des sols (cajanus, mucuna, konoke et dolique). Pour cette catégorie, la production est concentrée dans le Sud, par le CTAS et les adoptants de l'agroécologie.

Pour les semences fourragères et autres issues des multiplications végétatives (boutures de manioc, lianes de vanille et de patate douce, stolons de fraise, plants de fruitier, caféier, giroflier, poivrier, cacaoyer, etc.), il n'y a pas encore de SC car le SOC ne dispose pas encore de laboratoire pour effectuer l'analyse phytosanitaire.

La production nationale de SC oscille entre 1 500 et 2 100 tonnes. Les données exactes ont été obtenues à partir de 2020 où la gestion de données du SOC a été numérisée. Cette production ne présente pas une évolution par rapport à celle qui a été enregistrée il y a 5 ans. Même si l'on y ajoute celle susceptible d'être jugée « améliorée », la quantité reste toujours relativement faible.

Il est à noter que la certification semencière est un acte attestant le respect des conditions requises par la production des semences de qualité par l'autorité compétente (SOC) qui a fait le suivi/contrôle et le test des semences.

Tableau 2. Evolution de la production de semences certifiées (2020-2022)

| Spécifications | 2020 | | 2021 | | 2022 | |
|-------------------------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|---------------|
| | Qté (T) | % | Qté (T) | % | Qté (T) | % |
| Céréales | 1 951,2 | 91,9% | 1 779,2 | 90,0% | 1 350,1 | 87,6% |
| Riz irrigué | 1 149,6 | 54,1% | 1 276,0 | 64,6% | 1 009,5 | 65,5% |
| Riz pluvial | 165,9 | 7,8% | 221,0 | 11,2% | 121,5 | 7,9% |
| Maïs | 619,3 | 29,2% | 255,5 | 12,9% | 114,9 | 7,5% |
| Sorgho | 4,9 | 0,2% | 8,2 | 0,4% | 65,2 | 4,2% |
| Mil | 11,6 | 0,5% | 18,5 | 0,9% | 39,1 | 2,5% |
| Oléagineux | 43,6 | 2,1% | 41,1 | 2,1% | 84,7 | 5,5% |
| Arachide | 40,9 | 1,9% | 41,1 | 2,1% | 84,1 | 5,5% |
| Soja | 2,7 | 0,1% | - | 0,0% | 0,6 | 0,0% |
| Grains secs | 57,2 | 2,7% | 130,2 | 6,6% | 63,2 | 4,1% |
| Haricot | 47,7 | 2,2% | 116,7 | 5,9% | 37,9 | 2,5% |
| Pois du cap | 0,6 | 0,0% | 0,4 | 0,0% | 1,0 | 0,1% |
| Tsiasisa | 0,0 | 0,0% | - | 0,0% | 0,2 | 0,0% |
| Niebé | 1,6 | 0,1% | 8,5 | 0,4% | 22,8 | 1,5% |
| Pois bambara | 7,3 | 0,3% | 4,6 | 0,2% | 1,3 | 0,1% |
| CUMA | 35,1 | 1,7% | 18,3 | 0,9% | 26,5 | 1,7% |
| Plantes amélioratrices | 36,4 | 1,7% | 7,2 | 0,4% | 15,9 | 1,0% |
| Cajanus | 16,1 | - | 1,5 | - | 2,6 | - |
| Dolique | 12,4 | - | 4,0 | - | 3,2 | - |
| Konoke | 5,4 | - | 0,8 | - | 7,4 | - |
| Mucuna | 2,6 | - | 0,9 | - | 2,6 | - |
| Fourrages | - | 0,0% | 0,0 | 0,0% | 0,3 | 0,0% |
| TOTAL | 2 123,6 | 100,0% | 1 976,1 | 100,0% | 1 540,7 | 100,0% |
| Evolution | 100,0% | | 93,1% | | 78,0% | |

Source : SOC/MINAE

Les céréales occupent la grande partie de la production. Les SC de riz irrigué restent les plus importantes car elles représentent 65 % de la production totale. Elles sont suivies par le maïs, le riz pluvial, l'arachide, le sorgho et les plantes amélioratrices (SQD). De ce tableau sont constatées :

- une baisse de 22 % entre 2020 et 2022 (1 951,2 à 1 350,1 tonnes) pour la production nationale, puis de 81,4 % (619,3 à 114,9 tonnes) pour le maïs ;
- une instabilité de la production, observée particulièrement sur le riz irrigué, le riz pluvial, le haricot, les CUMA et les plantes amélioratrices ;
- un dédoublement de la production de SC d'arachide entre 2021 et 2022, propulsé par la demande pour la transformation locale (huiles alimentaires, cacahuète, tourteau) et l'exportation en Chine.

La baisse de la production de SC en 2021 faisait suite à l'application de la loi semencière qui stipule l'obligation de l'agrément de tous les ES, qui est une étape incontournable pour la promotion du secteur. Mais elle est aussi due en partie aux impacts du COVID 19 et à la flambée des prix des engrais minéraux (triplement entre 2020 et 2022). Elle a été particulièrement forte pour le maïs qui est plus exigeant en termes de fertilisants et qui fait l'objet des attaques de la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA).

L'analyse de cette situation soulève trois faits majeurs interdépendants, notamment, (i) l'insuffisance et l'instabilité de la production de SC et (ii) la faiblesse des taux d'utilisation des SC.

Tableau 3. Taux maximum d'utilisation des semences certifiées sur quelques cultures (2022)

| Spéculation | Riz irrigué | Riz pluvial | Maïs | Arachide | Haricot | Pois du cap |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Sup. économique (ha) | 1 600 000 | 409 657 | 259 000 | 62 700 | 70 049 | 7 222 |
| Qté de Semences certifiées produites (Ha) | 1 009 | 121 | 115 | 84 | 38 | 1 |
| Qté à apporter (kg/ha) | 25 | 60 | 30 | 70 | 60 | 50 |
| Taux d'utilisation réel (%) | 2,5% | 0,5% | 1,5% | 1,9% | 0,9% | 0,3% |
| Nombre d'années de récupération de semences | 3 | 2 | 2 | 3 | 3 | 3 |
| Taux d'utilisation max. (%) | 7,6% | 1,0% | 3,0% | 5,7% | 2,7% | 0,8% |

Source : SOC/MINAE

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la production de SC dans les régions. Si l'on regarde la part de chaque région dans la production nationale, la grande partie de cette production est concentrée dans 02 régions, notamment l'Alaotra Mangoro (27,0 %) et le Bongolava (26,5 %) qui sont suivies par trois autres, à savoir l'Amoron'i Mania (7,1 %), l'Itasy (6,4 %) et Boeny (5,1 %). La production n'existe pas dans les régions Atsinanana, Diana et Sofia. Elle est très faible dans les autres régions (inférieur à 4 %).



Tableau 4. Répartition de la production par région et par spéculation

| Spéculations | Années | Alaotra Mangoro | Amoron'i Mania | Analamanga | Analanjiroro | Androy | Anosy | Atsimo Andrefana | Atsimo Atsinanana | Atsinanana | Betsiboka | Boeny | Bongolava | Diana | Ihorombe | Itasy | Matsiatra Ambony | Melaky | Menabe | SAVA | Sofia | Vakinankaratra | Vatovavy Fitovinany | Total général |
|------------------------|--------|-----------------|----------------|------------|--------------|--------|-------|------------------|-------------------|------------|-----------|--------|-----------|-------|----------|-------|------------------|--------|--------|-------|-------|----------------|---------------------|---------------|
| Céréales | 2020 | 408,2 | 125,1 | 37,7 | 5,6 | 9,6 | 11,5 | 24,1 | 61,4 | 1,1 | 30,8 | 92,0 | 768,2 | - | 24,7 | 161,9 | 69,2 | 9,6 | 2,0 | 37,3 | - | 44,4 | 26,8 | 1 951,2 |
| | 2021 | 534,0 | 210,3 | 64,8 | 14,0 | 25,2 | 3,1 | 76,0 | 27,3 | - | 2,3 | 94,3 | 447,9 | - | 28,4 | 87,4 | 82,0 | - | 6,7 | 4,3 | - | 25,6 | 45,6 | 1 779,2 |
| | 2022 | 503,2 | 62,4 | 25,3 | 8,6 | 54,4 | 24,6 | 33,9 | 6,2 | - | 35,0 | 102,6 | 199,3 | - | 31,6 | 105,8 | 57,7 | 13,0 | 8,6 | 20,2 | - | 21,7 | 35,8 | 1 350,1 |
| Oléagineux | 2020 | 8,0 | - | - | - | 3,7 | 1,2 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 28,0 | - | - | 2,7 | - | 43,6 |
| | 2021 | 9,8 | - | - | - | 2,5 | 8,0 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 20,8 | - | - | - | - | 41,1 |
| | 2022 | 39,0 | - | - | - | 3,5 | 7,4 | - | - | - | - | - | - | - | - | 1,8 | - | - | 29,8 | - | - | 3,3 | - | 84,7 |
| Grains secs | 2020 | 8,4 | - | 0,3 | - | 1,5 | 8,1 | - | - | - | - | - | 13,1 | - | - | 2,8 | - | - | 22,1 | - | - | 0,9 | - | 57,2 |
| | 2021 | 3,6 | - | 0,2 | - | 1,3 | 0,1 | 4,6 | 22,0 | - | - | - | 59,1 | - | - | - | - | - | 38,4 | - | - | 1,1 | - | 130,2 |
| | 2022 | 8,2 | - | 0,6 | - | 6,4 | 9,4 | - | - | - | 14,4 | - | 8,9 | - | - | 0,3 | 0,5 | - | 14,0 | - | - | 0,5 | - | 63,2 |
| CUMA | 2020 | - | - | 44,3 | - | 0,2 | 0,1 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 1,2 | - | - | - | - | - | - | 35,1 |
| | 2021 | - | - | 15,7 | - | - | - | - | - | - | - | 0,8 | - | 0,0 | - | 0,1 | 1,7 | - | - | - | - | - | - | 18,3 |
| | 2022 | - | - | 26,4 | - | - | 0,6 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 0,1 | - | - | - | - | - | - | 26,5 |
| Plantes amélioratrices | 2020 | - | - | - | - | 36,3 | 0,1 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 36,4 |
| | 2021 | - | - | - | - | 7,2 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 7,2 |
| | 2022 | 0,3 | - | - | - | 13,3 | 2,0 | - | - | - | - | - | 0,3 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 15,9 |
| TOTAL | 2020 | 424,6 | 125,1 | 82,3 | 5,6 | 51,4 | 21,0 | 24,1 | 61,4 | 1,1 | 30,8 | 92,0 | 781,3 | - | 24,7 | 164,7 | 70,4 | 9,6 | 52,0 | 37,3 | - | 48,0 | 26,8 | 2 123,6 |
| | | 20,00% | 5,89% | 3,88% | 0,26% | 2,42% | 0,99% | 1,14% | 2,89% | 0,05% | 1,45% | 4,33% | 36,79% | 0,00% | 1,16% | 7,76% | 3,32% | 0,45% | 2,45% | 1,76% | 0,00% | 2,26% | 1,26% | 100,0% |
| | 2021 | 547,4 | 210,3 | 80,7 | 14,0 | 36,3 | 11,2 | 80,6 | 49,3 | - | 2,3 | 95,1 | 507,0 | 0,0 | 28,4 | 87,5 | 83,7 | - | 65,9 | 4,3 | - | 26,7 | 45,6 | 1 976,1 |
| | | 27,70% | 10,64% | 4,08% | 0,71% | 1,83% | 0,57% | 4,08% | 2,49% | 0,00% | 0,11% | 4,81% | 25,66% | 0,00% | 1,44% | 4,43% | 4,24% | 0,00% | 3,33% | 0,22% | 0,00% | 1,35% | 2,31% | 100,0% |
| | 2022 | 550,7 | 62,4 | 52,3 | 8,6 | 77,6 | 44,1 | 33,9 | 6,2 | - | 49,4 | 102,6 | 208,5 | - | 31,6 | 107,8 | 58,4 | 13,0 | 52,3 | 20,2 | - | 25,6 | 35,8 | 1 540,4 |
| | 35,75% | 4,05% | 3,40% | 0,56% | 5,04% | 2,86% | 2,20% | 0,40% | 0,00% | 3,21% | 6,66% | 13,53% | 0,00% | 2,05% | 7,00% | 3,79% | 0,84% | 3,40% | 1,31% | 0,00% | 1,66% | 2,32% | 100,00% | |
| | moy. | 507,6 | 132,6 | 71,8 | 9,4 | 55,1 | 25,4 | 46,2 | 39,0 | 0,4 | 27,5 | 96,6 | 498,9 | 0,0 | 28,2 | 120,0 | 70,8 | 7,5 | 56,7 | 20,6 | - | 33,4 | 36,1 | 1 880,0 |
| | 3 ans | 27,0% | 7,1% | 3,8% | 0,5% | 2,9% | 1,4% | 2,5% | 2,1% | 0,0% | 1,5% | 5,1% | 26,5% | 0,0% | 1,5% | 6,4% | 3,8% | 0,4% | 3,0% | 1,1% | 0,0% | 1,8% | 1,9% | 100,0% |

Source : SOC/MINAE

L'évolution de la production des trois dernières années n'a pas suivi la même allure pour les deux premières régions productrices. Pour le Bongolava, elle affiche une baisse continue (36,79 %, 25,66 % et 13,53 % respectivement en 2020, 2021 et 2022), contrairement au deuxième (20,00 %, 27,70 % et 35,75 %) pour l'Alaotra Mangoro. Cette situation est due au fait que suite à l'augmentation des prix des engrais, les producteurs de l'Alaotra Mangoro qui ont déjà un niveau technique plus élevé, ont remplacé ces derniers par les semences certifiées, afin de pallier la baisse du rendement qui a été causée par la réduction de la fertilisation

2.3. Analyse FFOM, Contraintes et Enjeux du Secteur Semence à Madagascar

2.3.1. Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

| F FORCES | O OPPORTUNITES |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Potentiel agricole (climat et sol) important impliquant d'importants besoins en semences▪ Existence de cultures commerciales à forts potentiels qui peuvent booster la production de semence de qualité▪ Existence d'institution de recherche agricole (ex: FOFIFA et FIFAMANOR)▪ Disponibilités de produits de la recherche sur les semences▪ Existence de PTF et de projets/programmes appuyant le développement de la filière semence▪ Existence du FDA et du FEL dans le processus de financement des activités Agricoles et semencières▪ Existence des producteurs de semences déjà actifs sur les spéculations fourragères (Chloris, avoine, Ray Grass, <i>Brachiaria</i>, <i>Stylosanthes</i>) et la production de plants à multiplication végétative▪ Existence d'établissements semenciers professionnels incluant les obtenteurs, des systèmes de certification rôdé, et des règlements déjà appropriés et reconnus par les producteurs de semences et des utilisateurs des semences▪ Niveau de réglementation des activités semencières déjà aligné à celui de l'ensemble des pays de la SADC.▪ Existence d'un système d'information sur les semences améliorant la traçabilité et le suivi▪ Mains d'œuvre disponible et qualifié▪ Connaissances traditionnelles sur les semences | <ul style="list-style-type: none">▪ Volonté politique forte pour l'autosuffisance alimentaire▪ Volonté politique forte pour la décentralisation effective▪ Volonté politique sur la sécurisation foncière (augmentation des investissements Agricoles, incluant les semences)▪ Cadres stratégiques disponibles pour encadrer/accompagner la SNS (COMPACT, SSP, SNFAR, SNABIO, SADR 3, stratégies de pérennisation des infrastructures hydroagricoles, ...)▪ Promotion des investissements privés (ZEA, titres verts, ...)▪ Redynamisation de certaines cultures commerciales/à hautes valeurs ajoutées qui sont demandeuses de semences de qualité▪ Initiatives du MINAE dans la multiplication des guichets Agricoles▪ Redynamisation de la fonction de vulgarisation Agricole▪ Possibilités de développement de nouveaux partenariats pour la promotion de nouvelles technologies de production de semences de qualité▪ Expériences sur la promotion du système SQD dans le Sud▪ Acquis du MINAE dans la mise en place des Banques Communautaires de Semences▪ Volonté des acteurs sur la redynamisation de l'interprofession du secteur semencier▪ Reconnaissance des rôles des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) dans le processus de développement du secteur Agricole |

F

FAIBLESSES

- Faiblesse de l'adoption des SC liée à la disponibilité et à l'accessibilité
- Accès limité des producteurs au financement Agricole
- Risques Agricoles particulièrement élevé, surtout pour les EAFs 3, limitant les investissements sur les SC jugées trop chères
- Insuffisance de sensibilisation des producteurs quant à l'importance des semences, résultant d'une déficience dans la vulgarisation
- Faiblesse des investissements dans le secteur se traduisant notamment par la rareté des gros investisseurs dans la production de semences
- Insuffisance d'infrastructures routières, enclavant les zones de productions Agricoles
- Capacité limitée des ES existants face aux besoins des producteurs : filières faibles en amont.
- Fragilité de la chaîne d'approvisionnement (infrastructures routières, infrastructures et matériels de stockage et de conditionnement, ...)
- Faiblesse de la taille des exploitations de producteurs de semence
- Faible valorisation et prolifération du squat au niveau des CMS
- Répartition géographique irrégulière des ES
- Insuffisance d'ES dans la commercialisation des SC
- Insuffisance de contrôle à l'étalage des SC
- Absence d'ES/certification des semences issues des multiplications végétatives et des semences fourragères et de création de variétés hybrides.
- Prépondérance du système informel dans la production de semences
- Production de semence de base exclusivement réalisée par les institutions de l'Etat, ce qui crée des défis en termes de mobilisation de ressources
- Capacités limitées des centres de recherche (ressources humaines, ressources financières, installations, ...), notamment pour l'introduction de nouvelles technologies liées aux variétés hybrides
- Capacités limitées pour la recherche-développement
- Capacités limitées du SOC dans la mise en œuvre des activités qui sont dévolues
- CONASEM non fonctionnel
- Faiblesse du système d'information des filières agricoles qui favorise le manque de cohérence entre la vulgarisation, la facilitation de l'accès des producteurs aux SC, la production de SB et de SPB.
- Insuffisance de vulgarisation sur la législation semencière

M

MENACES

- Croissance démographique et difficultés d'accès au foncier qui entravent les investissements pour l'Agriculture en général et la filière semence en particulier
- Changements climatiques affectant la variabilité climatique (choix des filières et calendriers culturaux) et amplifiant les phénomènes météorologiques extrêmes
- Concurrence internationale
- Possibilité d'introduction de maladies et nuisibles lors des importations de semences dans le cadre de la redynamisation de certaines filières prioritaires
- Maladies et ennemis affectant les cultures semencières
- Existence de produits de traitements phytosanitaires dangereux pouvant affecter la qualité des semences
- Insuffisance des laboratoires d'analyses et de contrôles existantes
- Risque de contrefaçon
- Complexité du système de conformité réglementaire
- Insuffisance d'offre d'assurances Agricole

En résumé, Madagascar jouit d'un vaste potentiel agricole, renforcé par des conditions climatiques favorables et des sols propices, suscitant ainsi une forte demande en semences de qualité, surtout pour les cultures à hautes valeurs ajoutées. De plus, le pays peut compter sur les institutions déjà fonctionnelles et du soutien de ses partenaires techniques et financiers. Par ailleurs, les institutions de recherche existante jouent un rôle crucial en générant des produits de recherche destinés à améliorer la qualité des semences. De plus, Madagascar a pris des mesures pour harmoniser sa réglementation des activités semencières avec les normes de la SADC, tout en mettant en place un système d'information dédié aux semences, renforçant ainsi la traçabilité et le suivi. En outre, le pays peut compter sur une main-d'œuvre qualifiée, tandis que les connaissances traditionnelles sur les semences représentent un atout inestimable pour le secteur.

Le secteur des semences à Madagascar est également confronté à diverses faiblesses. Celles-ci comprennent une faible adoption des semences certifiées en raison de problèmes de disponibilité et d'accessibilité, un accès limité des producteurs au financement agricole, des risques agricoles élevés, particulièrement pour les exploitations agricoles familiales de troisième catégorie (EAFs 3), qui limitent les investissements dans des semences jugées coûteuses. De plus, il y a une insuffisance de sensibilisation des producteurs à l'importance des semences, résultant d'une déficience dans la vulgarisation. D'autres défis incluant également des infrastructures routières insuffisantes, une capacité limitée et une chaîne d'approvisionnement fragile, accentuent un peu plus ces difficultés d'accès aux semences de qualité. Les investissements dans le secteur sont aussi faibles, se traduisant par la rareté d'investisseurs importants et les difficultés des entreprises semencières existantes à répondre aux besoins des producteurs. Par ailleurs, des défaillances dans la Gouvernance sont aussi notées, tels que les limites des capacités du SOC et de recherche-développement, la non-fonctionnalité du CONASEM, la prépondérance du secteur informel, la production de semence de base exclusivement réalisée par des institutions de l'État et la faiblesse dans le système d'information des filières agricoles. Enfin, il y a une insuffisance de vulgarisation sur la législation semencière.

Pour ce qui est des opportunités, le secteur semencier de Madagascar bénéficie d'une forte volonté politique en faveur de l'autosuffisance alimentaire, de la décentralisation et de la sécurisation foncière, ce qui serait un levier pour une augmentation des investissements agricoles, y compris dans les semences. De plus, divers cadres stratégiques sont disponibles pour encadrer et soutenir le secteur semencier. La promotion des investissements privés, les initiatives du MINAE dans la multiplication des guichets agricoles, la redynamisation de la fonction de vulgarisation Agricole et la possibilité de développer de nouveaux partenariats pour promouvoir des technologies de production de semences de qualité sont autant d'opportunités à saisir. De plus, les expériences positives concernant le système de SQD dans le sud du pays, les acquis du MINAE dans la mise en place des Banques Communautaires de Semences, la volonté des acteurs de redynamiser l'interprofession du secteur semencier, et la reconnaissance des rôles des CTD dans le développement du secteur agricole peuvent contribuer à créer un environnement favorable.

Plusieurs menaces pèsent également sur le secteur des semences à Madagascar, notamment la croissance démographique rapide et les difficultés d'accès aux terres, entravant les investissements dans le secteur Agricole et la filière semence. De plus, les changements climatiques ont un impact sur la variabilité climatique et les calendriers de culture. Il existe également les risques phytosanitaires liées à l'introduction de maladies et de ravageurs par le biais d'importations de semences, les maladies et les ennemis des cultures semencières et l'existence de produits de traitement phytosanitaires dangereux. En outre, l'insuffisance des laboratoires d'analyses et de contrôles des semences et la complexité de la conformité réglementaire sont autant de facteurs qui représentent des défis significatifs pour la filière. Enfin, la concurrence internationale, le risque de contrefaçon et le manque d'offre d'assurances agricoles créent des pressions supplémentaires pour les producteurs de semences.

En conclusion, il est indiscutable que Madagascar possède le potentiel nécessaire au développement durable de sa filière semence. Néanmoins, une faiblesse d'utilisation des semences certifiées qui est principalement liée à une demande insuffisante, une difficulté d'accès et à une production limitée, est actuellement constaté. De plus, une défaillance dans la gouvernance est observée malgré les opportunités découlant des volontés et initiatives étatiques visant à encadrer et soutenir le secteur. Pour élaborer une stratégie efficace, il est impératif de hiérarchiser les objectifs et actions en tenant compte de ces enjeux majeurs, tout en prenant les mesures nécessaires pour atténuer les menaces qui planent sur la filière.

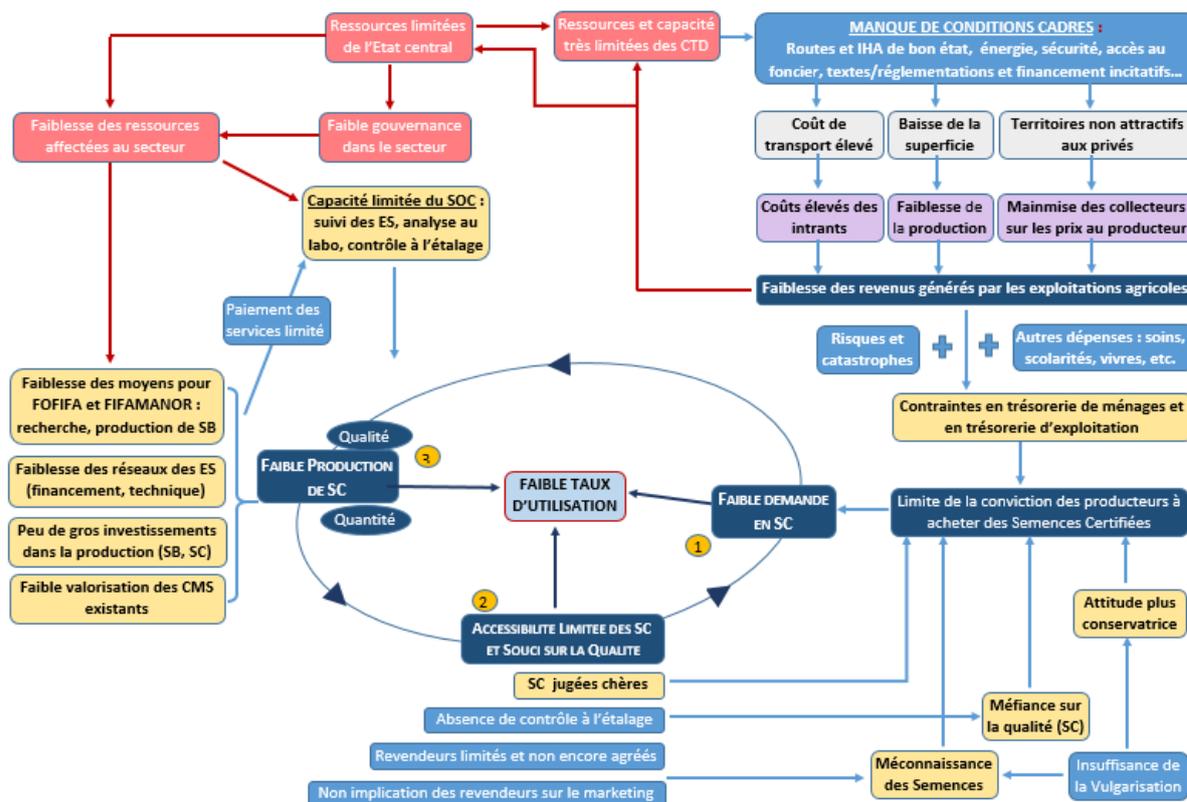
2.3.2. Enjeux de la croissance durable du secteur semence de Madagascar

Suite à l'analyse FFOM précédemment réalisée, les enjeux identifiés pour garantir la croissance et la durabilité de la filière semence et qui seront traités plus spécifiquement dans les prochains paragraphes concernent les:

- Enjeux relatifs à la demande insuffisante en semences certifiées
- Enjeux concernant l'accessibilité des producteurs aux semences certifiées
- Enjeux liés à la production limitée de semences certifiées
- Enjeux liés à la gouvernance de la filière semence

Le diagramme ci-dessous illustre les relations de cause à effet liées à ces enjeux. Par conséquent, en définissant clairement les objectifs et en priorisant les actions pour aborder ces enjeux de manière holistique, il sera possible d'augmenter le taux d'utilisation des semences certifiées.

Figure 1. Diagramme des problèmes du secteur semencier malagasy



Source : Direction Générale de l'Agriculture

2.3.2.1. Enjeux relatifs à la demande insuffisante en semences certifiées

La faible adoption de semences certifiées à Madagascar s'explique principalement par un ensemble de facteurs, notamment des contraintes financières et une stratégie de gestion des risques. Ces contraintes financières ont également des répercussions sur d'autres aspects de l'intensification agricole, tels que l'achat d'engrais, de produits phytosanitaires, et le désherbage. Plus précisément, pour des cultures d'avantage axées sur le marché, générant ainsi des revenus plus importants, comme c'est le cas pour le maraîchage, il a été observé que les producteurs continuent d'investir dans l'achat de semences certifiées, d'engrais et de produits phytosanitaires.

De plus, le manque d'infrastructures adéquates rend le secteur Agricole moins attrayant pour le secteur privé et expose les Agriculteurs à la manipulation des prix par des intermédiaires. En effet, le mauvais état des routes entraîne des coûts supplémentaires pour les intrants, et l'accès limité au foncier réduit la superficie moyenne des exploitations, affectant la production et les revenus des ménages. Cela est amplifié par des dépenses

d'exploitation simultanées avec la rentrée scolaire et la période de soudure, mettant une pression sur les ménages, exacerbée par les chocs tels que les maladies et les aléas naturels.

Par conséquent, le choix de ne pas utiliser de semences certifiées vient essentiellement du fait que ces derniers se trouvent dans l'obligation de prioriser les dépenses à effectuer dans leurs exploitations, d'où le recours aux semences de moindre qualité.

Cette situation est accentuée par les difficultés d'accès aux semences certifiées et les préoccupations quant à leur qualité. De plus, on constate fréquemment un manque de sensibilisation sur l'importance des semences certifiées et une attitude conservatrice chez les agriculteurs.

Pour encourager l'adoption de semences certifiées, il est essentiel de sensibiliser les agriculteurs à leurs avantages, d'améliorer les infrastructures et la chaîne d'approvisionnement, de faciliter l'accès au financement agricole, de promouvoir des investissements significatifs dans la production de semences, de renforcer la recherche et l'innovation et d'améliorer la gestion des risques agricoles, la gouvernance et la réglementation.

2.3.2.2. Enjeux concernant l'accessibilité des producteurs aux semences certifiées

Les enjeux liés à l'accessibilité des producteurs aux semences certifiées posent également un obstacle au développement du secteur des semences. Cette problématique est principalement attribuable à une distribution inégale des semences certifiées, à un nombre insuffisant de vendeurs et à la perception par les producteurs que les prix de ces semences sont élevés.

Insuffisance des revendeurs de SC et absence de contrôle à l'étalage des semences

La vente de SC est directement réalisée par les PMS et les boutiques d'intrants installées au niveau des chefs-lieux des districts et des chefs-lieux des communes déjà intégrées. Sur les quelques 3 000 revendeurs ou agrodealers à Madagascar, seulement environ 300 (soit 10 %) proposent des SC, ce qui équivaut à un ratio global très bas de **01 revendeur pour 17 300 producteurs**.

Les semences de CUMA sont les plus répandues en raison de leur conditionnement en petits sachets, qui facilite leur transport et les rend adaptées aux petits exploitants. En revanche, les semences en vrac, telles que les céréales, les grains secs et les plants, impliquent des coûts de transport plus élevés et des quantités plus importantes par hectare. Dans le Sud du pays, la vente de SQD est assurée par de petits revendeurs soutenus par des organisations non gouvernementales (ONG) telles que le CTAS (environ une centaine de revendeurs), l'Association Intercoopération de Madagascar (AIM) et le Catholic Relief Service (CRS).

Aucun des revendeurs n'a le statut d'ES car le SOC ne délivre pas encore de PAS à ces acteurs, principalement en raison du manque de ressources pour effectuer les contrôles à l'étalage.

Mauvaise répartition géographique des ES producteurs

L'analyse de la répartition des ES actives dans les 58 districts (**Cf. Tableau 5**), à l'exception des 6 arrondissements de la capitale, a conduit à la conclusion que leur distance limitée par rapport aux producteurs, clients, et utilisateurs finaux de semences certifiées constitue un obstacle à l'augmentation du taux d'adoption de ces semences.

Tableau 5. Répartition des ES dans les districts

| Régions | NB total des districts | NB de districts ayant des ES | NB de districts n'ayant que 01 seul ES | NB de districts n'ayant que 02 ES | NB de districts ayant 03 à 05 ES | NB de districts ayant 06 à 10 ES | NB de districts ayant plus de 10 ES |
|-------------------|------------------------|------------------------------|--|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| Vakinankaratra | 7 | 7 | 3 | 1 | 2 | 1 | |
| Haute Matsiatra | 7 | 7 | | 5 | 2 | | |
| Analamanga (*) | 7 | 6 | 2 | | 3 | | 1 |
| Amoron'i Mania | 4 | 4 | 1 | 1 | | | 2 |
| Itasy | 3 | 3 | 1 | | | | 2 |
| Anosy | 3 | 3 | 1 | 1 | 1 | | |
| Boeny | 6 | 4 | | 3 | | | 1 |
| Alaotra Mangoro | 5 | 3 | | | 1 | | 2 |
| Menabe | 5 | 3 | 2 | | 1 | | |
| Analanjirifo | 4 | 3 | | 1 | 2 | | |
| Bongolava | 2 | 2 | 1 | | | | 1 |
| Vatovavy | 3 | 2 | 1 | | 1 | | |
| Ihorombe | 3 | 2 | 1 | 1 | | | |
| Fitovinany | 3 | 1 | | | | 1 | |
| Androy | 4 | 2 | | | 1 | 1 | |
| Betsiboka | 3 | 1 | | | 1 | | |
| Atsimo Atsinanana | 5 | 1 | | | | | 1 |
| Melaky | 5 | 1 | | | 1 | | |
| Atsinanana | 7 | 1 | 1 | | | | |
| Sofia | 7 | 1 | 1 | | | | |
| Atsimo Andrefana | 9 | 1 | | | | | 1 |
| Ambatosoa | 2 | | | | | | |
| Diana | 5 | | | | | | |
| SAVA | 4 | | | | | | |
| Total | 113 | 58 | 15 | 13 | 16 | 3 | 11 |
| % | | 51,3% | 25,9% | 22,4% | 27,6% | 5,2% | 19,0% |

Parmi les 113 districts, seuls 58, soit 51,3 %, bénéficient d'ES. Sur ces 58 districts, 15 (25,9 %) n'en ont qu'une, tandis que 13 (22,4 %) n'en ont que deux.

Les concentrations les plus élevées d'ES sont observées dans les régions Vakinankaratra (7 districts sur 7), Haute Matsiatra, Analamanga et l'Amoron'i Mania.

En revanche, dans certaines régions à fort potentiel de production agricole, la présence des ES est très limitée. Par exemple, Atsimo Andrefana compte seulement 1 ES pour 9 districts, tandis que Sofia n'en a qu'1 pour 7 districts.

Ceci entraîne une proximité très faible entre les ES et les producteurs.

Source : SOC/MINAE

Prix jugés élevés et non accessibles par les producteurs

Selon les petits producteurs, les prix de vente des semences certifiées proposées sur les marchés sont jugés excessifs. Ce constat est particulièrement observé pour les semences à grosses graines, telles que les céréales et les grains secs, où les coûts de transport et la quantité d'apport par hectare sont plus élevés. Dans cette situation, **la disparité dans la distribution des ES est en partie responsable.**

Par ailleurs, la faiblesse de la taille moyenne et de la productivité des ES peut également expliquer cette perception. En effet, avec des charges fixes et des coûts liés à la main-d'œuvre, cette situation entraîne une augmentation des coûts de production des SC vendues sur le marché.

Méconnaissance, manque d'assurance et attitude conservatrice des producteurs sur les SC

Il est manifeste que la méconnaissance des SC, l'attitude conservatrice des producteurs et le manque d'assurance à leur égard représentent des obstacles majeurs entravant l'augmentation de la demande pour ces intrants. Les deux premiers cas sont constatés surtout dans des zones enclavées, non ou peu touchées par les dispositifs du MINAE, autrement dit, par **l'insuffisance de la vulgarisation de l'utilisation des SC.**

La vulgarisation des bonnes pratiques agricoles est en cours de développement à Madagascar. Toutefois, le nombre d'agents de vulgarisation, tels que les Agents Vulgarisateurs de Base, les Paysans Relais/Formateurs (PAPRIZ, Programme DEFIS), les Maîtres Exploitants (Agrisud International), et les Conseillers Agricoles de Proximité (FERT), demeure très limité. Avec un maximum de 5 000 agents de vulgarisation mobilisés pour 5 200 000 producteurs, le ratio maximal dans le pays est d'environ **01 agent pour 1 040 producteurs.**

De nombreux revendeurs commercialisent à la fois des SC et des semences non certifiées, sans avoir reçu de formation, ni être soumis à un contrôle ou à la délivrance de PAS. Cette situation accroît le risque de dégradation de la qualité des SC à leur niveau, ce qui peut expliquer la méfiance des producteurs à leur égard et leur inclination à continuer d'utiliser des semences moindre qualité. De plus, les revendeurs comme les producteurs de SC ne mènent ni de sensibilisations, ni de marketing sur ces intrants, ce qui amplifie encore les lacunes de la vulgarisation agricole. Ce qui fait que dans certains cas, en raison de mévente, les SC sont consommées par leurs producteurs ou vendues pour la consommation.

2.3.2.3. Enjeux liés à la production limitée de semences certifiées

La demande limitée en matière de SC décourage les investissements dans leur production, ce qui se traduit par une offre restreinte. En l'absence d'une augmentation de cette demande, les investissements risquent de ne pas être rentables. La faiblesse de la production de SC découle des facteurs susmentionnés, notamment la disponibilité limitée en nombre et en capacité des ES existantes, le manque d'investissements substantiels dans la production de SB et de SC, ainsi que le manque de valorisation des CMS existants.

Nombre et capacité limités des ES déjà existants

Madagascar ne dispose qu'un total de 340 ES opérant dans la production de semences certifiées, c'est-à-dire des producteurs de SS, de SPB, de SB et de SC. Avec le nombre de producteurs (env. 5 200 000), celui-ci donne un très faible ratio (**01 ES/15 200 producteurs**). Plus particulièrement, les ES sont encore rares pour le soja, le blé et le niébé. En outre, ils n'existent pas sur les fourrages, les fruitiers tempérés et tropicaux, ainsi que les tubercules (manioc, pomme de terre, patate douce) et dans 04 régions, dont Sofia, SAVA, Ambatosoa et DIANA.

Tableau 6. Nombre et répartition des ES selon les régions et leurs statuts, année 2023

| Régions | EPIC | PMS | GPS | ASS | OPR | COOP | ONG | EI | ES | Total |
|-------------------|-----------|------------|-----------|-----------|----------|-----------|----------|----------|-----------|------------|
| Analamanga | 2 | 16 | | 2 | | 1 | | 2 | 3 | 26 |
| Bongolava | 1 | 12 | 1 | | | 2 | | 1 | 2 | 19 |
| Itasy | | 41 | 6 | | | 1 | | 1 | 1 | 50 |
| Vakinankaratra | 3 | 7 | | 2 | | 2 | | 1 | 1 | 16 |
| Amoron'i Mania | | 64 | 2 | | 3 | 1 | | | | 70 |
| Haute Matsiatra | 1 | | | | 2 | 2 | | 1 | | 6 |
| Ihorombe | | | | | 2 | | | | | 2 |
| Atsimo Andrefana | 1 | | 11 | | | | | | | 12 |
| Androy | | | | 11 | | | | | | 11 |
| Anosy | | | | 25 | | | 1 | 1 | | 27 |
| Alaotra Mangoro | 2 | 14 | 3 | | | 2 | | | 4 | 25 |
| Analanjirifo | | 12 | | | | | | | | 12 |
| Atsinanana | | 1 | | | | | | | | 1 |
| Betsiboka | | 5 | | | | | | | | 5 |
| Boeny | | 9 | 11 | | | | | | | 20 |
| Menabe | | 1 | 3 | | | | | 1 | | 5 |
| Melaky | | 3 | | | | | | | | 3 |
| Atsimo Atsinanana | | | 17 | | | | | | | 17 |
| Fitovinany | | 7 | | | | | | | | 7 |
| Vatovavy | | 5 | 1 | | | | | | | 6 |
| Ambatosoa | | | | | | | | | | 0 |
| SAVA | | | | | | | | | | 0 |
| Diana | | | | | | | | | | 0 |
| Sofia | | | | | | | | | | 0 |
| Total | 10 | 197 | 55 | 40 | 7 | 11 | 1 | 8 | 11 | 340 |
| % | 2,9% | 57,9% | 16,2% | 11,8% | 2,1% | 3,2% | 0,3% | 2,4% | 3,2% | 100,0% |
| | | 88,8% | | | | 11,2% | | | | 100,0% |

Parmi les 340 ES, seuls 11,2 %, regroupant les OPR, les Coopératives, les ONG (CTAS) et les Entreprises Individuelles et Sociétaires, peuvent améliorer leur production avec suffisamment de superficie et de ressources financières.

La majorité des ES, soit 88,2 %, composée des PMS, GPS et Associations, souffre de contraintes techniques et de moyens financiers insuffisants pour obtenir des rendements élevés et des SC de qualité, notamment pour l'achat d'intrants, de matériel et la certification.

Leur taille moyenne d'exploitation est généralement petite (moins de 50 ares), ce qui limite l'incitation à intensifier leurs activités.

Source : SOC/MINAE

Le tableau ci-dessous révèle des marges considérables dans les exploitations semencières, allant de 47,3 % à 57 % des recettes. Cependant, il met également en évidence l'importance des dépenses liées aux intrants, qui représentent entre 40,3 % et 66,3 % des dépenses totales, ainsi que les coûts de certification, qui s'élèvent de 11,6 % à 25,1 % des dépenses totales. Ces calculs se basent sur des pratiques de conduite intensive, les rendements en semences certifiées (cas d'AGRIMA pour le maïs et le sorgho) et les prix unitaires de vente de ces semences (voir les détails en Annexe 2). Parmi les intrants, les engrais minéraux se démarquent avec des quantités significatives, telles que 500 kg/ha pour le maïs, 400 kg/ha pour le riz, et 200 kg/ha pour le sorgho, etc.

Tableau 7. Structuration des coûts et marges brutes dans la production de SC

| Désignation | Maïs | | Riz irrigué | | Sorgho | | Haricot | |
|---|--|--------------|--|--------------|--|--------------|--|--------------|
| | Rdt : 4,5 tonnes/ha PU SC : 3 000 AR/kg | | Rdt : 4 tonnes/ha PU SC : 2 500 AR/kg | | Rdt : 1,23 tonne/ha PU SC : 4 500 AR/kg | | Rdt : 2,2 tonnes/ha PU SC : 4 600 AR/kg | |
| 1- Dépenses | 5 710 500 | | 5 266 500 | | 2 632 100 | | 4 770 000 | |
| 11- Intrants et matériels | 3 786 500 | 66,3% | 3 278 500 | 62,3% | 1 059 800 | 40,3% | 2 706 000 | 56,7% |
| 12- Préparation de sol et semis | 600 000 | 10,5% | 600 000 | 11,4% | 500 000 | 19,0% | 700 000 | 14,7% |
| 13- Entretien (M.O) | 400 000 | 7,0% | 400 000 | 7,6% | 240 000 | 9,1% | 400 000 | 8,4% |
| 14- Récolte et conditionnement | 264 000 | 4,6% | 328 000 | 6,2% | 172 300 | 6,5% | 304 000 | 6,4% |
| 14- Certification | 660 000 | 11,6% | 660 000 | 12,5% | 660 000 | 25,1% | 660 000 | 13,8% |
| 2- Recettes | 13 500 000 | | 10 000 000 | | 5 557 500 | | 10 340 000 | |
| Vente de SC | 13 500 000 | | 10 000 000 | | 5 557 500 | | 10 340 000 | |
| 3- Marge brute (recettes - dépenses) | 7 789 500 | 57,7% | 4 733 500 | 47,3% | 2 925 400 | 52,6% | 5 570 000 | 53,9% |

Source : SOC/MINAE – AGRIMA (pour le maïs et le sorgho)

Ces niveaux de dépenses posent un véritable défi pour les PMS qui ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour les couvrir. Cela se traduit directement par une diminution de la quantité d'intrants apportée par les ES, en particulier les engrais minéraux, ce qui a un impact négatif sur la qualité des semences certifiées et favorise des niveaux élevés de triage. Il est important de noter que la petite taille des exploitations accroît les charges fixes de production.

De plus, la plupart des PMS et des membres des OP (Associations, GPS, Coopératives) ne sont pas en mesure de conserver leurs semences pendant 6 à 7 mois pour pouvoir les vendre pendant la prochaine saison. Beaucoup d'entre eux décident d'arrêter ou de reprendre leurs activités en fonction de leur situation financière et de la garantie de vente des semences certifiées.

Ces contraintes financières se posent aussi pour FOFIFA et FIFAMANOR, qui fournissent les SPB et une partie des SB vendues aux ES pour la production de semences certifiées. À ce jour, les principes de gestion financière des EPIC ne leur permettent pas de disposer d'une trésorerie fluide. Ces établissements n'ont toujours pas mis en place de projets d'établissement adaptés aux besoins du secteur semencier.

Insuffisance d'Investissements Privés dans la Production de semences certifiées

Le secteur de la production de semences (SB, SC) ne suscite pas un intérêt suffisant de la part du secteur privé, contrairement à ce que l'on observe au niveau de certaines qui sont "fortes en amont".

Seules deux entreprises intervenant respectivement dans la production de SC de maïs et la production de vitroplants se distinguent en tant que principaux investisseurs dans le domaine des semences. Cependant, il est à noter que des entreprises individuelles et sociétaires (ES) opérant dans le cadre de l'agriculture familiale se consacrent principalement à la production de semences de cultures maraîchères, qui constituent le segment le plus développé du marché des semences.

La principale explication de cette situation découle de la faible rentabilité de la production de SC. De plus, il existe des risques liés à l'obligation de commercialiser les semences comme des produits commerciaux.

Manque de valorisation des Centres Multiplicateurs de Semences (CMS)

Actuellement, le MINAE possède 47 CMS couvrant une superficie totale de plus de 6 100 hectares. Ces CMS ont joué un rôle clé dans la production de semences en grande quantité dans les années 80. À la suite du désengagement de l'État du secteur productif, il était prévu que leur fonctionnement soit transféré au secteur privé.

Cependant, seuls 13 centres d'une superficie totale de 1 278 ha et placés en location-gérance, sont plus ou moins fonctionnels actuellement. Les autres ne sont pas en fonction en raison de leur occupation illégale ou du manque de locataires-gérants. Le MINAE a élaboré une note de cadrage détaillée concernant les modalités de gestion de ces centres, et qui peut être adaptée en fonction des spécificités de chaque centre.

Ressources limitées pour la recherche Agricole

Au cours des dernières décennies, il est devenu évident que les budgets alloués à la recherche agricole ont connu une réduction globale. Cette situation s'avère particulièrement problématique en ce qui concerne la recherche semencière, car elle constitue un obstacle majeur à l'amélioration de la qualité et de la quantité des semences produites. En effet, Cette situation limite la capacité des chercheurs à mener des travaux de recherche innovants, à développer de nouvelles variétés, et à promouvoir des pratiques agricoles plus efficaces.

Pour répondre aux besoins croissants de sécurité alimentaire et de durabilité, il est impératif d'investir davantage dans la recherche agricole liée aux semences, afin de stimuler l'innovation, d'accroître la productivité agricole et de garantir l'accès à des semences de haute qualité pour les agriculteurs.

2.3.2.4. Enjeux liés à la gouvernance de la filière semence

Le secteur semencier souffre d'un manque de concertation, tant au niveau national que régional. Le Conseil National des Semences et Plants (CONASEM) ainsi que les Conseils Régionaux des Semences et Plants (CORESEM), prévus par la Stratégie, sont inopérants. Cela a conduit le Ministère à confier temporairement au SOC les fonctions des deux comités techniques du CONASEM, à savoir le Comité des Normes (chargé de l'harmonisation des normes avec celles de la SADC et du COMESA) et le Comité Technique d'Admission au Catalogue (responsable de l'examen DHS et VAT des variétés candidates à l'homologation).

Au niveau régional, il n'existe pas encore de structures de concertation pour le secteur agricole. Très peu de régions ont élaboré des stratégies de développement des filières, et aucune d'entre elles n'a défini d'orientation variétale ni de projection de croissance pluriannuelle de production coordonnée. Cette situation rend difficile la planification à long terme (au moins deux ans) de la production de semences-mères dans les deux Centres, qui peinent à répondre aux besoins des entreprises semencières, malgré la faiblesse de la demande actuelle.

Le désengagement de l'État dans le secteur productif a entraîné une réduction des financements alloués au secteur agricole. Pour remédier à ce problème, notamment dans le secteur semencier, la création du Fonds d'Appui au Secteur Semencier (FASS) a été envisagée par le Décret N°2010-0959. Cependant, en raison de l'inopérabilité du CONASEM, la mise en place de ce fonds n'a pas eu lieu.

2.4. Détermination des objectifs et des gaps

Les objectifs de production des filières prioritaires tels que définis par le MINAE dans le COMPACT (voir Tableau 7 ci-dessous) devront être en adéquation avec la production de semences correspondante. De plus, étant donné les enjeux déjà identifiés, les contraintes à surmonter, et la disponibilité limitée des SPB et des SB, actuellement, il ne sera pas réaliste d'atteindre une utilisation exclusive de semences certifiées par les agriculteurs, du moins à court terme.

Tableau 7. Structuration des coûts et marges brutes dans la production de SC

| Spéculation | Objectifs de production (tonnes) | | | | | | |
|--------------------|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 |
| Riz irrigué | 4 418 786 | 4 801 159 | 5 393 336 | 5 875 572 | 6 373 097 | 7 003 343 | 7 780 802 |
| Riz pluvial | 455 010 | 506 916 | 613 106 | 710 899 | 849 888 | 1 000 877 | 1 115 371 |
| Arachide | 19 800 | 26 000 | 33 000 | 42 000 | 52 000 | 63 000 | 75 000 |
| Soja | 4 620 | 8 400 | 14 400 | 21 600 | 30 000 | 39 600 | 50 400 |
| Haricot | 84 059 | 117 049 | 138 658 | 163 418 | 191 744 | 217 510 | 246 511 |
| Pois du cap | 3 000 | 3 450 | 3 968 | 4 563 | 5 247 | 6 034 | 6 939 |

Source : COMPACT, MINAE

La détermination des objectifs de croissance de la production (SPB, SB, SC) doit être réalisée avec une grande prudence afin d'établir des objectifs réalistes. Ces objectifs serviront de base pour la planification de la production de semences certifiées au niveau national, avec une déclinaison par région et des orientations variétales claires.

Ainsi, plusieurs principes ont été pris en compte pour parvenir à des objectifs de croissance plus réalisables :

- Les superficies prises en compte correspondent à 30 % de celles prévues dans le Compact National sur la Souveraineté Alimentaire et la Résilience. Cette décision repose sur le constat que, à Madagascar, l'adoption spontanée d'une nouvelle technique est généralement atteinte lorsque 30 % des objectifs de vulgarisation de cette technique sont réalisés ;
- Les calculs reposent sur les doses de semis (exprimées en kg/ha) ainsi que les rendements fixés en termes de production après triage et épuration, qui varient en fonction de la catégorie de semences (des SPB aux SB, puis des SB aux SC). Les rendements en SPB sont inférieurs par rapport à ceux en SB (en raison d'un triage et d'une épuration plus stricts), et cette tendance se poursuit de manière similaire à chaque étape ;
- Les données de départ sont celles de l'année 2022 qui correspondent aux productions réelles obtenues en termes de SPB, de SB et de SC. Pour les années suivantes, des coefficients de récupération des semences avec production issue des SC que les producteurs ont achetées ont été pris, sauf pour le sorgho et le mil (SQD), car les productions de 2022 sont suffisantes pour emblaver la superficie visée. Pour le maïs, il n'y a pas de SPB, vu les règlements en vigueur ;
- Pour les années 2023 et 2024, il est supposé que, pour certaines filières, tous les producteurs récupèrent les semences deux fois de plus à partir de la production obtenue grâce à l'utilisation des SC qu'ils ont achetées. Cela signifie qu'ils utilisent ces semences pendant 03 ans (3/1). Avec les efforts déployés, espérons une augmentation du taux de producteurs qui récupèrent les semences issues de la production avec des SC qu'ils ont achetées une fois seulement (2,5/1), et ainsi de suite.

Par conséquent, les coefficients de récupération des semences issues de la production avec des SC certifiées ont été définis comme suit :

- ***3/1 en 2023 et 2024 (tous les producteurs récupèrent les semences issues de leur production avec des SC qu'ils ont achetées pendant 02 ans, soit l'utilisation sur 03 cycles),***
- ***2,5/1 en 2025 (deux tiers des producteurs récupèrent les semences issues de leur production avec des SC achetées pendant 02 ans, tandis qu'un tiers renouvelle déjà les SC la 3ème année),***
- ***2/1 en 2026 (la moitié des producteurs récupèrent les semences issues de leur production avec des SC achetées après un an, tandis que l'autre moitié les renouvelle chaque année),***
- ***1,5/1,5 en 2027 (deux tiers des producteurs achètent des SC chaque année, tandis que le tiers restant les récupère après la deuxième année),***
- ***1/1 en 2028 : tous les producteurs renouvellent leurs semences avec des SC chaque année.***

En considérant ces principes, les objectifs de croissance de la production de SC pour la période de 2023-2028 sont présentés dans le tableau 8 suivant.

Tableau 8. Objectif de croissance de SC pour la période de 2023-2028 (en tonnes)

| Spéculation | | Unité | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 |
|-------------|-----------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Riz Irrigué | SPB | tonne | 2,79 | 0,85 | 1,08 | 1,46 | 2,24 | 2,79 | 5,5 |
| | SB | tonne | 33,48 | 50,59 | 61,46 | 77,72 | 105,19 | 161 | 201,00 |
| | SC | tonne | 1 009 | 4 010 | 4 048 | 4 917 | 6 218 | 8 415 | 12 887 |
| Riz Pluvial | SPB | tonne | 0,76 | 0,98 | 1,31 | 2,00 | 3,41 | 8,22 | 12,5 |
| | SB | tonne | 36,78 | 34,21 | 44,22 | 58,81 | 90,14 | 153,26 | 370 |
| | SC | tonne | 122 | 1 839 | 1 711 | 2 211 | 2 940 | 4 507 | 7 663 |
| Sorgho/Mil | SPB | tonne | 0,01 | 0,01 | 0,01 | 0,02 | 0,02 | 0,03 | 0,0 |
| | SB | tonne | 0,88 | 1,06 | 1,31 | 1,62 | 2,06 | 2,70 | 3 |
| | SC | tonne | 104 | 123 | 149 | 183 | 227 | 289 | 379 |
| Blé | SPB | tonne | | - | 0,23 | 0,43 | 0,67 | 1,12 | 2,3 |
| | SB | tonne | - | - | - | 7,16 | 13,66 | 21,30 | 35,50 |
| | SC | tonne | | | 0 | 115 | 239 | 455 | 710 |
| Maïs | SB | tonne | 2,00 | 4,97 | 6,18 | 7,99 | 11,02 | 17,06 | 25,5 |
| | SC | tonne | 115 | 798 | 828 | 1 030 | 1 332 | 1 836 | 2 844 |
| Arachide | SPB | tonne | 0,06 | 0,07 | 0,10 | 0,15 | 0,25 | 0,35 | 0,5 |
| | SB | tonne | 2,16 | 2,49 | 2,91 | 4,15 | 6,23 | 10,38 | 14,58 |
| | SC | tonne | 84 | 94 | 108 | 126 | 180 | 270 | 450 |
| Soja | SPB | | 0,09 | 0,15 | 0,23 | 0,37 | 0,65 | 1,50 | 5,5 |
| | SB | | 1,44 | 2,16 | 3,46 | 5,40 | 8,64 | 15,12 | 35,00 |
| | SC | tonne | 1 | 36 | 54 | 86 | 135 | 216 | 378 |
| Haricot | SPB | tonne | 1,02 | 1,34 | 1,85 | 2,71 | 4,47 | 16,95 | 24,0 |
| | SB | tonne | 21,61 | 23,77 | 31,38 | 43,14 | 63,28 | 104,40 | 395,5 |
| | SC | tonne | 38 | 540 | 594 | 784 | 1 079 | 1 582 | 2 610 |
| Pois du cap | SPB | | 1,36 | 1,71 | 2,25 | 3,15 | 4,96 | 18,48 | 22,2 |
| | SB | | 8,09 | 8,49 | 10,70 | 14,05 | 19,66 | 30,97 | 115,50 |
| | SC | tonne | 1 | 61 | 64 | 80 | 105 | 147 | 232 |

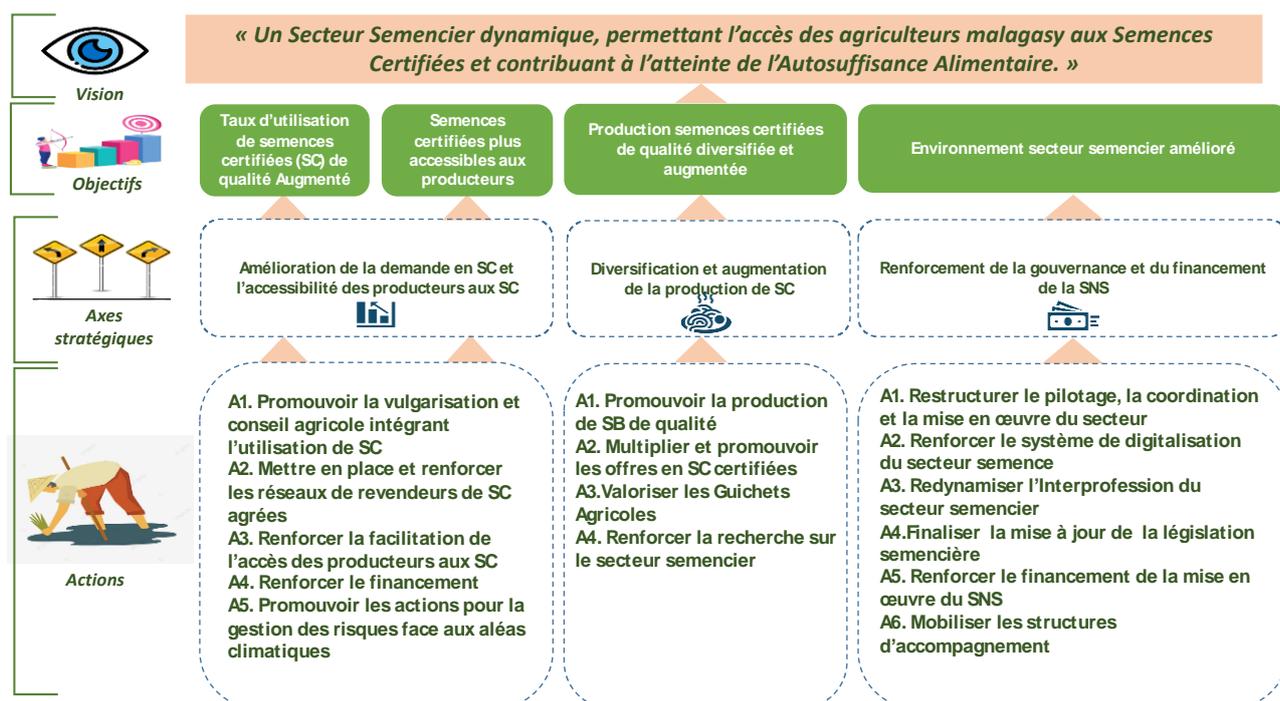
Source : MINAE - SPB : Semence de Prébase - SB : Semence de Base - SC : Semences Commerciales

En règle générale, la production de SPB doit être stimulée à partir de 2024 afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2028, à l'exception du riz irrigué. En effet, la quantité de SPB disponible pour le riz irrigué est déjà équivalente à celle prévue pour 2027. Pour le riz irrigué, l'accent doit donc être mis sur l'augmentation de la production de SB et de SC, ainsi que sur l'alignement de la production avec les orientations variétales spécifiques à chaque région.



3. VISION, OBJECTIFS ET APPROCHES STRATEGIQUES DU SECTEUR SEMENCIER

Figure 3 : Vision, objectif, axes stratégiques et actions



3.1. Cadre de la stratégie de développement du secteur semencier

Le développement du secteur semencier cadre dans la politique de développement du secteur Agricole à Madagascar, en cohérence avec le Pacte sur la souveraineté alimentaire et la résilience Compact National pour l'Alimentation et l'Agriculture, et complémentaire avec les stratégies sectorielles : SADR 3, SSP, SNABIO, SNFAR, la stratégie de pérennisation des infrastructures hydroagricoles visant l'accroissement soutenu de la productivité et l'amélioration des revenus des ruraux afin d'atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaire

3.2. Vision

« Un Secteur Semencier dynamique, permettant l'accès des agriculteurs malagasy aux Semences Certifiées et contribuant à l'atteinte de l'Autosuffisance Alimentaire. »

Telle est la vision de développement du secteur semencier de Madagascar, définie par ses parties prenantes. Conformément à cette vision, les producteurs sont convaincus des avantages des SC et les utilisent définitivement pour améliorer la qualité de leurs produits, en adéquation avec la demande des marchés nationaux et régionaux. Ce qui permettra à Madagascar de redevenir le Grenier de l'Océan Indien (OI) et un des fournisseurs des pays de la SADC/COMESA, en matière de SC et de produits agricoles.

3.3. Objectifs

La présente stratégie a pour principal objectif de promouvoir l'utilisation des semences certifiées répondant aux besoins des producteurs et des marchés, en vue d'une atteinte plus rapide de l'autosuffisance alimentaire et du renforcement de la contribution du secteur agricole à l'économie du pays.

« Des semences certifiées disponible en quantité suffisante et plus accessible ».

Plus spécifiquement :

- Rendre les semences certifiées (SC) plus accessibles aux producteurs
- Augmenter le taux d'utilisation de semences certifiées, de qualité
- Diversifier et augmenter la production de semences certifiées (SC) de qualité
- Améliorer l'environnement du secteur semencier

3.4. Les approches stratégiques

La stratégie à mettre en œuvre s'articule autour des principes directeurs suivants :

- **Le développement des approches incitatives** pour tous les acteurs directs du secteur afin d'influencer de manière positive leurs décisions et actes en vue de la promotion de celui-ci. Il s'agit notamment, des producteurs (principaux clients de SC), les acteurs du chaîne d'approvisionnement (acteurs de mise à proximité des SC et garants de la vente des SC de qualité), les producteurs de Semences (multiplication et augmentation de la production de SC adaptés ;
- **La valorisation des acquis ;**
- **Le partenariat public privé (PPP)**, basé sur un climat de confiance entre les parties prenantes, pour inciter leur participation active aux actions et renforcer leurs synergies d'intervention ;
- **Le renforcement de la Recherche & Développement** dans le secteur, pour améliorer l'adéquation de l'offre avec la demande en matière de SC.

L'amélioration de l'environnement des affaires pour les acteurs du secteur semencier sera promue à travers l'amélioration de la gouvernance en son sein, la mise en place des mécanismes de financement de la stratégie et des initiatives y afférentes, le renforcement des fonctions régaliennes dans le secteur et des conditions cadres pour le secteur Agricole en général.

4. AXES STRATEGIQUES

En tenant compte l'objectif global de la promotion de l'utilisation des SC, la présente SNS repose sur trois (3) Axes Stratégiques (AS), notamment :

- AS 1 : Amélioration de la demande en SC et l'accessibilité des producteurs aux SC
- AS 2 : Diversification et augmentation de la production de SC
- AS 3 : Renforcement de la gouvernance et du financement du développement du-secteur

4.1. Axe Stratégique 1. Amélioration de la demande en SC et l'accessibilité des producteurs aux SC

L'augmentation de l'utilisation des SC s'appuie sur (i) la connaissance et l'appropriation des producteurs de SC (ii) de l'accessibilité et la disponibilité des SC.

4.1.1. Promouvoir la vulgarisation et le conseil agricole intégrant l'utilisation de SC

Cette action sera cadrée par la Stratégie Nationale de Vulgarisation et de Conseil Agricole (SNVCA), actuellement en cours d'élaboration par le Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Élevage.

□ Développement des supports de vulgarisation de BPA intégrant les SC - fertilisants

- **Conception et multiplication des outils de diffusion de BPA**
Les outils de diffusion des BPA intégrant l'utilisation des SC et des fertilisants, tels que les fiches techniques, les posters, les grands panneaux, des émissions et spots publicitaires radiodiffusés et télédiffusés en dialectes locaux visent à disséminer auprès des larges publiques l'utilité, l'intérêt de l'utilisation des SC.
- **Mise en place des supports d'apprentissage et de démonstration des BPA**
La multiplication des parcelles de démonstration comme les Champs Ecole Paysans (CEP), les parcelles ou sites de démonstration, les Sites Modèles d'Émergence Rizicole (SMER) et les blocs agroécologiques, couplée avec des appuis conseils permettent aux producteurs de constater de visu les résultats/effets de l'utilisation des SC, et les performances des variétés de semence et les incitent à expérimenter.

☐ Renforcement des capitaux humains intervenant dans la vulgarisation du SC

- *Recrutement, formation et accompagnement des Techniciens de Vulgarisation (TV)³ et des Agents de Vulgarisation de Proximité (AVP).*

Il s'agit de renforcer en nombre les TV chargés d'assurer la mise en œuvre des activités de vulgarisation à l'échelle locale et les AVP chargés de transmettre les savoir-faire sur les BPA auprès de leurs pairs, à travers l'animation des supports d'apprentissage et de démonstration susmentionnés ainsi que les visites des exploitations.

Selon les expériences existant à Madagascar, un AVP doit animer entre 15 et 25 producteurs, soit en moyenne 20 producteurs.

- *Formation et accompagnement des Techniciens de Vulgarisation (TV)⁴ et des Agents de Vulgarisation de Proximité (AVP).*

Ils doivent maîtriser les connaissances nécessaires concernant la sensibilisation, l'utilisation de SC, et acquérir les informations utiles (les partenaires, listes des ES, revendeurs, ...). Pour ce faire, l'intégration du thématique semence dans le cursus de formation des TV est nécessaire et indispensable.

Les TV forment et encadrent les Agents Vulgarisateurs de Proximité (AVP) comme les Paysans Formateurs/Relais.

4.1.2. Améliorer l'accessibilité et la disponibilité des SC au profit des producteurs

L'amélioration de l'accessibilité et la disponibilité vise à la fois l'amélioration des réseaux de commercialisation et la facilitation de l'accès des producteurs aux SC

☐ Mise en place et renforcement des réseaux de revendeurs de SC agréés

- *Renforcement de capacité des revendeurs (boutiques d'intrants, pépiniéristes, partenaires du CTAS, d'AIM et du CRS...) sur la législation semencière pour devenir des ES professionnels agréés*

L'objectif est d'avoir un taux d'augmentation rationnel du rapport entre **revendeur agréé (ES) et producteurs**, permettant au SOC d'effectuer un contrôle à l'étalage suffisant et efficace, tout en assurant une proximité des offreurs de SC vis-à-vis des producteurs de semences.

- *Renforcement du contrôle à l'étalage des SC*

Les Contrôles assurés par les Agents du SOC ont pour objet de déceler les fraudes, les verbaliser et engager la poursuite judiciaire contre les falsificateurs. Le contrôle sera saisi pour permettre aux Agents du SOC de renforcer les revendeurs agréés en matière de marketing sur les SC.

La création d'un espace/forum d'échanges entre les offreurs et les acheteurs potentiels de SC permettra de faciliter la traçabilité des SC.

☐ Renforcement de la facilitation de l'accès des producteurs aux SC

Les bonnes pratiques qui ont fait leur preuve dans la facilitation de l'accès des producteurs aux intrants et aux matériels seront mises à l'échelle à travers la diffusion des semences SC.

- *Promotion de l'approche MVAP (Modèle de Vulgarisation Autonome des Producteurs) avec focus SC et fertilisants*

Cette approche associe la vulgarisation des techniques améliorées et la facilitation de l'accès des membres des Coopératives aux intrants et aux matériels agricoles. Les Coopératives sont renforcées en

³ [TV : Techniciens Supérieurs, Conseillers en Gestion des Exploitations Agricoles Familiales (CGEAF), Conseils Agricoles de Proximité (CAP), Maîtres Exploitants (ME), Techniciens des OPR]

compétence de gestion, et dotées d'un fonds pour démarrer leurs activités. Les Coopératives appliquent le système de Fonds revolving afin qu'ils puissent assurer leurs autonomies et la pérennisation de leurs activités.

- *Mise à l'échelle du mécanisme Couple OP-OM, et l'agrégation agricole pour le secteur Semence*
Plusieurs expériences sont mises en pratique dans le cadre de la mise en relation des acteurs en Amont et en Aval des chaînes de valeur. Ceux-ci ont pour objectif de faciliter l'accès aux intrants, l'écoulement des produits et l'encadrement techniques des producteurs. Ce mécanisme est actuellement renforcé par l'Agrégation Agricole dont la loi et le décret d'application sont promulgués.
- *Marketing commerciale et renforcement des canaux de communication intégrant un focus semences*
Un Plan media national contenant des supports de communication intégrant le focus semences sera élaboré et mis en œuvre, à travers la diffusion des émissions de spots publicitaires dans les radios, les TV, les salles vidéo, les groupes d'écoute pour renforcer le dispositif de vulgarisation de l'utilisation des semence SC, semence de qualité.
Les revendeurs agréés renforcent leur marketing commercial en cohérence avec les activités de vulgarisation et de Conseil Agricole développées au niveau territorial.

□ Renforcement du financement

- *Appui financier « subvention adaptée et différenciée »*

Il s'agit d'appui financier pour l'acquisition des Intrants.

Selon les typologies des producteurs, une politique de subvention différenciée est développée, en parallèle avec le renforcement de la digitalisation « Système Voucher ».

Sauf cas d'urgence, la distribution gratuite de semences ne sera pas appliquée.

- *Développement de mécanisme de financement des secteurs privés œuvrant dans le secteur semencier*
Pour pallier aux problèmes d'accès aux services financiers adaptés aux besoins du secteur semencier, et pour développer l'entrepreneuriat autour du secteur, quelques lignes d'activités sont à renforcer :
 - Le renforcement des capacités des entrepreneurs semenciers en matière de production et de gestion financière et de l'élaboration du business plan
 - La promotion de partenariat entre les IF et les acteurs semenciers pour piloter et étendre les produits financiers pour le secteur semence
 - La conduite de plaidoyer auprès de l'État pour une proposition de reconversion des subventions de l'État pour contribuer au développement du secteur semence

□ Promotion des actions pour la gestion des risques face aux aléas climatiques

Pour la gestion des risques face aux aléas climatiques, afin d'assurer la disponibilité à temps aux producteurs de la semence de qualité, il s'avère nécessaire d'agir sur la sécurisation semencière et l'assurance

- *Sécurité et sécurisation semencières*

Il s'agit de prévoir des stocks stratégiques de réserve

A partir de l'estimation des besoins, on établit un planning de stock de réserve de sécurité en semence à hauteur de 100% des besoins de pré base, 50% des besoins en semences de base et 25% des besoins en semence certifié/an, et à répartir dans les banques de semence.

- *Développement de mécanisme d'assuranciel*

Des expériences de mécanisme d'assuranciel dans le secteur Agricole seront à valoriser.

L'objectif est d'encourager et de motiver les producteurs à poursuivre l'utilisation des SC malgré les aléas climatiques par l'amélioration de la crédibilité des producteurs de semences vis-à-vis des Institutions financières, et la disponibilité des compensations aux producteurs victimes des pertes dues aux aléas climatiques.

4.2. Axe Stratégique 2 : Diversification et augmentation de la production de SC

La diversification et l'augmentation de la production de SC dépendent essentiellement de l'amélioration significative du marché de SC sur le marché national. Cet Axe prévoit des actions interdépendantes.

□ Promotion de la production de SB de qualité

- *Élaboration des objectifs de croissance de la production semencière au niveau régional*
Sur la base des orientations variétales de chaque région, un objectif de croissance en termes de production de semences certifiées sera établi de manière participative, par les parties prenantes des filières agricoles concernées au niveau régional.

- *Renforcement des Centres de recherches dans la production de SB et de SC*

La maintenance, la reconduction des variétés et la productions et l'approvisionnement des semences de premières générations relèvent la responsabilité des Centres de recherche « FOFIFA, FIFAMANOR »

Afin de leur permettre de répondre aux besoins requis par les objectifs de croissance, ces Centres seront accompagnés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'établissement et leurs programmes de recherche cadrant leurs Plans de Travail et Budgets Annuels.

Particulièrement, ils seront renforcés afin de rendre leurs laboratoires in vitro et leurs serres d'acclimatation opérationnels.

Leurs projets d'établissement seront présentés et discutés avec le secteur privé et les partenaires de développement intervenant dans le secteur Agricole, en vue du développement de partenariats sur leur mise en œuvre.

- *Développement du partenariat Public Privé pour la production de SB*
Le Ministère crée l'environnement favorable à l'investissement privé dans la production de SB. Cela peut concerner la facilitation à l'accès à la terre, (mise à disposition de terrains dans les ZEA) et les CMS, l'appui à l'obtention des mesures d'allègement fiscal, intermédiation financière, le renforcement de capacité technique, dotations des matériels et Equipment adéquats ...

□ Multiplication et promotion des offres en SC certifiées

- *Renforcement de la capacité d'investissement des ES déjà en place*
Les ES en place seront appuyées dans l'amélioration de leurs capacités de production, particulièrement pour les ES du type associatif (Associations, GPS, OPR, Coopératives). Ils seront accompagnés dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affaire adaptés.

- *Renforcement de la redynamisation des CMS*
Une superficie exploitable de 2 800ha peut être valoriser avec le concours de 11 CMS.

Pour ce faire, la redynamisation des CMS s'avère nécessaire. Les CMS seront gérés par des privés sélectionnés via un Appel à Manifestation d'Intérêt national. Le cahier des charges des gestionnaires stipule en particulier leur engagement à produire des SC selon la législation semencière en vigueur. Une priorité sera donnée aux manifestants qui se démarquent par les capacités technique, financière et commerciale requises par la gestion et le développement de ces CMS ainsi que leur engagement à contribuer effectivement à la promotion du secteur semencier.

- *Mise en place des ES sur les céréales, les grains secs et les oléagineux et la multiplication végétative et les fourrages*

La mise en place des ES pour les céréales, les grains secs et les oléagineux prendra en compte la promotion des modèles SQD pour les semences de cultures vivrières, particulièrement, dans les districts enclavés et à vocation de cultures vivrières. Dans ce cas, une cohabitation de production de deux types de SC (SQD et conventionnelles) pourra exister dans certaines régions.

- *Mise en place des ES sur la multiplication végétative et les fourrages*

Tenant compte de la rareté des acteurs travaillant spécifiquement pour la multiplication végétative et les fourrages, cette action vise à intégrer les acteurs actifs dans la production de semences ou des producteurs potentiels : pépiniéristes, producteurs de manioc, de patate douce, producteurs de semences fourragères, laboratoires de production de vitroplants, dans cette activité.

Les acteurs potentiels bénéficieront de la formation sur la législation semencière en vigueur à Madagascar et sur les techniques de production semencière et de marketing, puis ils seront dotés des PAS. Le recrutement de ces acteurs tiendra compte de la nécessité d'adapter le nombre et la capacité de production des ES en fonction des potentiels de demande au niveau régional.

□ **Renforcement de la recherche sur le secteur semencier**

Face aux enjeux d'autosuffisance alimentaire et du renforcement de sa position sur les marchés extérieurs, Madagascar accroîtra ses investissements dans la recherche agricole. L'intensification des investissements consacrés à ce domaine est nécessaire pour inciter le secteur privé à y investir et créer des mécanismes incitatifs pour la vulgarisation et le conseil agricole. Quatre actions seront mises en accent dans ce chantier.

- *Poursuite de la création et de la sélection des variétés adaptées et performantes*

Il s'agit de poursuivre les activités de recherche dans la création et la sélection de variétés qui permettront de répondre à des contraintes spécifiques (tolérance/résistance aux maladies, cycle court, adaptation aux sols pauvres, etc.).

Pour ce faire il est nécessaire d'instaurer une base scientifique, de renforcer les acteurs de recherches en biotechnologie, de renforcer les structures de recherches nationales en équipement et matériels de recherche et de contrôle.

- *Mise en place d'un système d'information et de communication efficace*

Un système de communication entre les Centres et les utilisateurs finaux de variété sera instauré au niveau régional, pour faciliter la prise de décision. Cette communication sera développée par la Région, la DRAE, le Centre régional du FOFIFA ou le FIFAMANOR, la CTAS, les OP (Tranoben'ny Tantsaha Mpamokatra, FIFATA, Réseau SOA...) et l'interprofession du secteur (F3M⁵) Réseau local de communication

- *Création de variétés locales hybrides sur le maïs et le riz*

La création de variétés hybrides fera l'objet d'un chantier important dans le cadre de la présente SNS. Dans un premier temps, elle sera priorisée sur les filières riz et maïs.

Cette action sera développée en collaboration avec les organismes internationaux ayant la capacité en la matière dans le continent africain, à l'exemple d'Africa Rice, de la FAO.

- *Création d'une espace de partenariat Public-privés dans le développement variétal*

Il s'agit de développer des formats de partenariats entre les Centres de recherches et les secteurs privés afin d'une part inciter les privés à investir davantage dans le secteur, et d'autre part de mutualiser les moyens aussi bien techniques que financiers.

⁵ Fikambanana Malagasy Mpisehatra Masomboly, ex-AMPROSEM.

□ Valorisation des Guichets Agricoles

Les Guichets Agricoles mis en place dans le cadre de la Stratégie de Services aux Producteurs servent à faciliter l'accès des producteurs et des autres acteurs du secteur agricole aux biens et services agricoles de proximité

Les parties prenantes œuvrant pour diversification et augmentation de la production de SC tel que les ES, CMS, les privés, les centres de recherches, les producteurs trouveront les services nécessaires pour le développement de leurs activités et peuvent bénéficier des services offerts par les Guichets Agricoles

4.3. Axe Stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance et du financement de la SNS

□ Restructuration du pilotage, de la coordination et de la mise en œuvre du secteur

▪ Mise en place de l'Office Malgache des Semences (OFMASEM)

En poursuivant l'approche participative et inclusive dans l'élaboration du SNS, le Ministre en charge de l'Agriculture et de l'Élevage propose la mise en place de l'Office Malgache des Semences (OFMASEM) en remplaçant le CONASEM/CORESEM, CNEV., et cumulant les activités dévolues aux CONASEM/CORESEM, à savoir le Conseil de Consultation sur l'admission des variétés au CNEV et le Comité des Normes.

L'OFMASEM, intègrera le SOC, et assurera l'orientation, la coordination et la mise en œuvre de la SNS. Son intervention permettra de renforcer la professionnalisation, ainsi que la notoriété et la visibilité du secteur semencier malgache sur les plans national et international.

La mise en place de cette structure fera l'objet d'une étude spécifique afin d'assurer son efficacité.

▪ Renforcement de la capacité d'intervention du SOC

Les mesures citées ci-après sont à tenir compte par l'Étude de mise en place de l'OFMASEM :

- Équipement et mise en place d'un laboratoire d'analyse phytosanitaire des semences
- Renforcement des Inspecteurs et Contrôleurs Semenciers
- Renforcement des moyens techniques

□ Renforcement du système de digitalisation du secteur semence

▪ Extension et Mise à l'échelle du processus de digitalisation

En 2021, le SOC a entamé la digitalisation du secteur visant à renforcer le système d'informations et à assurer la traçabilité des SC, depuis leur production jusqu'à la commercialisation.

Actuellement, le Site Web est disponible en langues malagasy et française, dans lequel, chaque ES a sa propre page. Celui-ci génère automatiquement un QR Code propre à chaque ES qui figure sur le PAS et matérialise son agrément, conformément au texte en vigueur.

Outre la traçabilité des SC, la visite du Site Web permet aussi d'accéder à des informations utiles : l'homologation des variétés, certification des semences, textes régissant le secteur, CNEV, cartographie variétale interactive en liaison avec la cartographie dynamique et interactive des ES, ...

Ce processus de digitalisation sera étendu et mis à l'échelle à l'ensemble des acteurs du secteur semencier. Ils seront ainsi identifiés par un QR Code permettant de tracer, de collecter et d'exploiter les informations pertinentes au secteur (statistiques, localisation, etc.).

L'hébergement et la gestion du Site Web seront confiés à l'OFMASEM.

- *Collecte et ajouts des données et des supports d'information sur les ES :*
 - Ajout des données utiles à la caractérisation des ES, à l'analyse de leurs capacités, puis à l'identification des activités qui répondent à leurs besoins communs
 - Mise en place des QR Code des ES producteurs dans les étiquettes de leurs produits, en respect de la législation semencière. En scannant ce QR Code sur son smartphone, l'utilisateur (ou l'acheteur) des SC trouvera automatiquement le profil de l'ES producteur sur le Site Web.
- *Mise en interopérabilité du système avec celui du MINAE*

Le système de digitalisation du MINAE est déjà interopérable avec le système mis en place par le gouvernement. Il restera la mise en interopérabilité de celui du SOC avec celui du MINAE.

- *Mise en place d'un espace forum pour les offreurs et les acheteurs/utilisateurs de SC*

Cette action vise à faciliter les échanges sur les offres et les demandes en matière de SC entre ces acteurs et, particulièrement, de suivre l'évolution du marché semencier.

□ Redynamisation de l'Interprofession du secteur semencier

L'interprofession est l'interlocuteur des instances nationales de décision et des intervenants nationaux et internationaux sur les aspects touchant le secteur. Ce rôle aurait dû être joué par l'AMPROSEM qui n'a pas pu le tenir ces dernières années. L'Interprofession est ainsi appelée à redynamiser et renforcer sa structure aux niveaux central et régional.

En effet, pour assurer une meilleure contribution du secteur privé au développement du secteur semence, l'État doit appuyer sa structuration afin d'assurer une émergence d'une faïtière nationale. Pour ce faire, l'intervention de l'État sera focalisée sur l'appui à l'élaboration et la facilitation de la mise en œuvre du plan stratégique.

□ Adaptation de la législation semencière

La révision de la Législation semencière déjà été démarrée parallèlement à la mise à jour de la présente SNS. Celle-ci a pris en compte la nécessité de plusieurs faits, dont (i) la suppression de ses ambiguïtés avec les textes législatifs et réglementaires existants ; (ii) les résolutions de la SNS, en particulier, la mise en place de l'OFMASEM et du Fonds Semencier, la révision de la législation semencière, dont l'élaboration d'un Avant-Projet est prévue, puis (iv) la digitalisation du secteur semencier.

La législation prévoit également son alignement aux textes réglementaires régionaux (COI, SADC, COMESA), en perspective de l'exportation des semences dans les pays membres de ces organisations, en particulier sur les normes d'importations et d'exportations des matériels végétaux. Les activités concernant la législation semencière poursuivent par :

- La finalisation de tous les textes
- Le lancement du processus de ratification de la loi
- Le lancement du processus de promulgation du décret d'application de la loi
- La diffusion des textes

□ Renforcement de financement de la mise en œuvre du SNS

Les besoins en financement concernent les composantes structurelles de la SNS notamment l'OFMASEM et le SOC et des activités liées à la SNS

Nous pouvons citer, (i) la sélection conservatrice et la maintenance des variétés, (ii) l'homologation des espèces et variétés et l'édition et l'actualisation du CNEV ; (iii) le contrôle de qualité et la certification des semences ; (iv) la formation des acteurs, la vulgarisation et la distribution de nouvelles variétés ; (v) l'équipement des laboratoires d'analyses de semences et des banques de gènes ; (vi) l'appui au secteur privé intervenant dans le secteur et (vii) la digitalisation du secteur semencier.

Quant à la source de financement, le Décret N°2010-0959 portant création du Fonds d'Appui au Secteur Semencier (FASS) stipule des sources de financement potentiel pour le secteur semencier.

On peut évoquer aussi des sources de financement potentiel par le développement des services payant offert par le SOC en particulier des analyses au laboratoire.

Afin d'harmoniser le système financier du secteur agricole, une étude sur le mécanisme de financement du secteur semencier greffant avec les Fonds de développement Agricole (FDA) sera menée.

□ Mobilisation des structures pouvant accompagner la mise en œuvre de la SNS

- *Mobilisation et appui aux CTD dans leurs rôles sur la promotion du secteur Agricole*

La mobilisation des CDT constitue une mesure d'accompagnement transversale requise par l'efficacité des documents de planification et des stratégies touchant le secteur Agricole.

Cette action entre dans l'engagement des Ministères à renforcer les CTD dans leurs rôles, tel que prévu dans le Plan National de Décentralisation Emergente (PNDE) validée en 2023. Le développement de ces activités requiert une meilleure compréhension du mécanisme de développement du secteur Agricole par les responsables des CTD, en lien avec la bonne gouvernance locale, la mobilisation des ressources propres à travers les Structures Locales de Concertations (SLC). Quelques actions seront développées à cet effet :

- Élaboration d'un Guide de développement du secteur Agricole à l'usage des Communes
- Développement et valorisation des pools de compétences locaux en matière de service agricole
- *Collaboration intersectorielle*

Des actions de consultation des Ministères pour l'identification des pistes de collaboration intersectorielle visant à mettre en place des mesures d'accompagnement aux défis pour le développement du secteur Agricole particulièrement le secteur semencier seront menées.

5. PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO)

Le plan opérationnel découle des deux paramètres que sont les cultures stratégiques et les bassins de production stratégiques. Les cultures suivantes ont été définies comme stratégiques pour Madagascar : RIZ, MAÏS, SORGHO, BLÉ et autres céréales ; MANIOC, POMME DE TERRE et autres Tubercules ; ARACHIDE, SOJA et autres Oléagineux ; HARICOTS, NIÉBÉ et autres Légumineuses ; LÉGUMES et FRUITS, CULTURES FOURRAGÈRES.

Vu l'ampleur des objectifs et l'importance des moyens nécessaires, les activités seront menées en priorité dans les Pôles de production stratégiques tels que définis dans la Stratégie Nationale de Développement Rizicole (SNDR) et les autres stratégies de développement sectoriel Agricole. Citons pour le Riz : le Nord (DIANA et SAVA) ; le Nord-Ouest (Maintirano ; Marovoay et Ambato-Boeny ; Mampikony, Port-Bergé, Antsohihy ; Befandriana, Mandritsara et Bealanana) ; le Centre Ouest : les Hauts-Plateaux (partie centrale des Hautes-Terres) ; l'Est : et l'Alaotra (Source : SDR 2016).

La mise en œuvre se fait de manière progressive et participative. Progressive, en plusieurs étapes, dont une période de transition nécessaire pour aligner la législation, mettre en place les structures de gouvernance et de pilotage ainsi que les institutions d'exécution recommandées par la SNS telle que l'OFMASEM. Participative, car pour être durable et efficiente, la stratégie doit faire l'objet d'un large consensus et d'une appropriation par l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, les actions sont à ventiler dans le court terme (2023-2024), le moyen terme (2024-2026) et le long terme (2026-2028), dans un cadre logique assorti des objectifs, autant que possible chiffrés, et des activités / sous-activités y afférentes.

Le tableau suivant résume les actions, les acteurs / responsables des actions, les moyens et l'échéance des actions.

Tableau 9 : Résumé des actions de la mise en œuvre de la SNS. Quoi, qui, comment, quand.

| QUOI | QUI | COMMENT | QUAND |
|---|--|---|----------|
| Validation de la SNS | Toutes les parties prenantes (MiNAE, OP, Plateformes, Interprof...). | Atelier / Comité. | CT |
| Mise en place et / ou recadrage des structures opérationnelles (SOC, OFMASEM, Digitalisation...) | MINAE | Consultation (bureau-conseil). | CT-MT-LT |
| Alignement / harmonisation de la législation | MINAE | MINAE (DAJC). Consultation (bureau-conseil). | CT-MT |
| Actions d'augmentation de la production et de l'utilisation des semences certifiées | MINAE, FOFIFA, FIFAMANOR, Privés... | Cf Plan d'opération et Cadre logique | CT-MT-LT |
| Renforcements techniques, humaines et financières. Identification et estimation des besoins / demande | MiNAE, OFMASEM, Interprofession, PTF... | Ateliers, stages, bourses de formation... | CT-MT-LT |
| Communication sur la SNS | MINAE, OFMASEM, Interprofession | Plan média. Consultation (bureau-conseil). | CT-MT-LT |
| Suivi-évaluation et revue de la SNS | MINAE, OFMASEM, Interprofession. | Consultation (bureau-conseil). Atelier de concertation. | MT-LT |

6. STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNS

Dans la mise en œuvre du SNS, tous les acteurs intervenant dans les fonctions essentielles et des fonctions d'appui des chaînes de valeurs semencières et du secteur Agricole en général, tel que développés dans les Axes Stratégiques sont impliqués

- L'OFMASEM sera l'organe de pilotage, de coordination dont le suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SNS.
- Les Etablissements Semenciers, depuis les obtenteurs, jusqu'aux revendeurs finaux des SC, en passant sur les producteurs, conditionneurs-stockeurs, négociants, importateurs et exportateurs ;
- Les dispositifs du Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, notamment le SOC, la DAPV, les Directions Régionales et Centrales, les Organismes Rattachés, et projets/programmes de développement ;
- Les CTD, dans l'amélioration des conditions cadres et le développement des services essentiels au profit des producteurs.
- Le Ministère en charge de l'Industrialisation et du Commerce et le Ministère en charge de la Justice, dans la normalisation du secteur semencier, la mise à jour et l'application de la législation semencière ;
- Les autres Ministères pouvant contribuer au développement du SNS entre autres, ceux en charge, de l'Aménagement Territoire et du Service Foncier, des Travaux Publiques, de l'Énergie

7. ANALYSE DES RISQUES, DE LA DURABILITE DES ACTIONS et DISPOSITION A PRENDRE

La mise en œuvre de la présente SNS s'appuiera sur les acquis et les leçons tirées des actions déjà entreprises dans le secteur semencier. Une analyse des risques susceptibles de survenir a été faite, pour permettre de définir et prendre en compte les mesures préventives qui s'imposent et dans l'espoir d'atteindre les résultats. Il en est de même pour la durabilité des acquis.

7.1. Analyse des risques et de la durabilité des acquis

□ Instabilité sociopolitique

La dégradation du contexte sociopolitique pourra compromettre la réussite de la SNS. Ainsi, dès la mise en place de l'OFMASEM, des réflexions pouvant assurer ses bons fonctionnements seront développées pour déterminer les mesures de gestion des risques associés.

- *Faible adhésion et manque d'appropriation des parties prenantes*

La mise œuvre de la SNS doit impliquer l'ensemble des acteurs du secteur Agricole. L'insuffisance ou la défaillance de la communication mobilisatrice adressée à ces acteurs pourrait compromettre la concrétisation des actions prévues. Ainsi, il s'avère indispensable que l'OFMASEM dispose d'un Plan de communication efficace.

En raison de l'importance des femmes et des jeunes dans le secteur Agricole, leur implication dans les actions et les concertations est indispensable. Des actions ciblées en leur faveur s'avèrent nécessaires pour assurer cette implication et renforcer des interactions entre les catégories sociales au sein du secteur.

- Perte de confiance des acteurs vis-à-vis de l'OFMASEM

Le manque de bonne gouvernance et le non-respect du Manuel de procédures favorisera les risques de perte de confiance des acteurs vis-à-vis de l'OFMASEM et de la démotivation des acteurs dans la mise en œuvre de la SNS. La mise en place d'un système d'audit et de contrôle permanent, l'alignement et l'harmonisation des interventions des partenaires devront permettre de réduire ces risques.

- Aléas climatiques et les risques environnementaux

Madagascar figure parmi les cinq pays les plus vulnérables aux changements climatiques et dont le secteur Agricole est le plus affecté. Les impacts négatifs de ce dernier sur les secteurs de l'environnement et des ressources en eau sont de nature à compromettre l'atteinte des objectifs de la stratégie. Les acteurs doivent accorder une grande importance aux questions liées au changement climatique, notamment le respect de l'environnement dans les actions entreprises pour le développement durable du secteur.

- Faible mobilisation des ressources financières

La faible mobilisation des ressources pourrait compromettre l'atteinte des objectifs de la stratégie. La contribution de l'Etat ne couvrira pas les besoins de sa mise en œuvre et les contributions des partenaires sont tributaires de l'environnement économique mondial marqué parfois par des crises financières. Il importe donc de développer des stratégies de financement efficaces et durables tels que les PPP, la participation des bénéficiaires ainsi que la diversification des sources de financement externe.

7.2. Impacts et durabilité

□ Impacts

Quelques impacts possibles de la réussite de la présente stratégie ont été identifiés :

- Sur le plan macro-économique, il sera enregistré une baisse du déficit de la balance commerciale engendré par les importations de produits alimentaires et une réaffectation des devises qui en sont utilisées dans le financement du secteur. A cela s'ajoute le développement continu de la création de nouveaux emplois et une amélioration de la capacité financière de l'Etat, de par l'augmentation des recettes fiscales dans la filière.
- Sur le plan micro économique, l'amélioration de l'économie territoriale combinée à l'augmentation durable des revenus des producteurs sera observée, grâce à l'amélioration des conditions cadres et des capacités technique et financières des CTD
- Sur le plan environnemental, le gain en matière de durabilité qui sera favorisée par l'amélioration des capacités des ménages ruraux et l'augmentation de l'envergure des pratiques agroécologiques due à la croissance des productions de semences des plantes amélioratrices/conservatrices.
- Sur le plan social, la stratégie impactera le statut nutritionnel et sanitaire des populations rurales.

□ Durabilité

La stratégie retenue pour une durabilité des actions relatives à la SNS reposera sur quelques aspects, notamment, (i) l'implication de tous les acteurs qui favorisera le changement systémique dans le secteur semencier et le secteur agricole, (ii) la concentration de l'Etat sur son rôle régalien, et (iii) une plus grande implication du secteur privé dans la filière semencière et le secteur Agricole.

7.3. Les dispositions à prendre dans la mise en œuvre

La mise en œuvre de la présente SNS fera l'objet d'une démarche participative impliquant les parties prenantes du secteur Agricole, notamment les dispositifs du MINAE (Directions centrales Organismes Rattachés, projets/programmes), les OP, le secteur privé intervenant dans le secteur Agricole, les Organismes d'Appui comme la FAO, le GRET/CTAS, le CGIAR et ses membres, le CNFA, le MDB et les CTD. Elle fera l'objet d'une promotion de la bonne gouvernance, basée sur les principes de l'inclusion et de la subsidiarité.

Eu égard aux leçons tirées des initiatives passées, les principes suivants sont apparus comme des éléments clés pour une mise en œuvre réussie des différentes interventions recommandées dans la présente SNS. L'adhésion au principe de subsidiarité sera de règle en considérant que les processus et les initiatives doivent être entrepris par les niveaux compétents et opérationnels les plus proches du lieu d'action. La prise en compte des acquis et initiatives existants à tous les niveaux dans le secteur semencier faciliterait le développement des synergies, l'optimisation des ressources, le partage des charges et la pérennisation des acquis.

La mise en œuvre reposera sur la responsabilisation des acteurs-clés du secteur semencier, en tant que maîtres de leurs activités qui doivent acquérir une capacité d'auto-prise en charge, à travers des mécanismes de financement adaptés. La démarche visera à rendre les acteurs semenciers plus offensifs sur le marché et capables d'adapter leurs stratégies aux différentes contraintes et de saisir les opportunités...).

8. CONCLUSION

La vision d'un secteur Agricole performant, inclusif et durable n'a jamais été omise dans tous les processus de développement économique engagés par l'Etat Malagasy

L'amélioration durable de la productivité agricole et l'émergence du secteur Agricole même n'est pas possible sans un secteur semencier performant. La semence reste l'intrant agricole essentiel dans cette vision et sa maîtrise ne doit pas échapper aux producteurs au risque de les rendre plus vulnérables.

La persistance de la faiblesse de la performance du secteur semencier malgache face à l'existence des multiples efforts engagés met en évidence la nécessité d'un changement de paradigmes-

En effet, la présente stratégie s'appuie sur la réforme touchant l'environnement du secteur semencier et l'amélioration du système efficace d'approvisionnement des producteurs en semences sélectionnées de qualité.

L'approche programmatique, la gestion axée sur les résultats, le partenariat et la subsidiarité, l'alignement entre les initiatives, la participation et l'autonomisation des acteurs sont les principes susceptibles de garantir l'efficacité des interventions.

Le Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Elevage s'efforcera d'améliorer en continu sa manière d'intervenir, en mettant en œuvre un chantier de Suivi et Evaluation de la mise en œuvre de la présente stratégie, pour devenir une institution apprenante et proactive qui joue réellement le double rôle de catalyseur et de force motrice dans ce chantier.

La mise en œuvre de la SNS avec son plan d'action opérationnel se fera dans le cadre d'une collaboration entre les différents acteurs, fondée sur la concertation, l'harmonisation et la synergie entre les différents intervenants.



PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO)

Axe Stratégique 1. Amélioration de la demande en SC et l'accessibilité des producteurs aux SC

| ACTIVITES | Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) | Valeur Cible (NB, %) et budget (US\$) | A1 | | A2 | | A3 | | A4 | | A5 | | A6 | | Responsables | Impliqués |
|--|--|---------------------------------------|-------------------|----------------|-----------|----------------|------------------|------------------|----------------|---------|----|---------------------|--|-----|--------------|---------------------------------------|
| | | | S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 | S7 | S8 | S9 | S10 | S11 | S12 | | |
| A1- Promouvoir la vulgarisation des BPA et conseil agricole intégrant l'utilisation des SC/fertilisants | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Développement de supports de vulgarisation de BPA | | Budget T. | 7 419 500 | 741 950 | | | 2 225 850 | 2 225 850 | 741 950 | | 0 | OFMASEM, DVFAR, SOC | DAPV, DOPAB, DAPA, FAO, FOFIFA, FIFAMANOR, | | | |
| Conception et multiplication des outils de diffusion de BPA | Des outils de diffusion de BPA adaptés sont multipliés et diffusés | Budget | 4 323 800 | 432 380 | | | 1 297 140 | 1 297 140 | 432 380 | | | | | | | |
| Mise en place supports d'apprentissage et de démonstration des BPA (CEP, SMER...) | Des supports d'apprentissage/de démonstration installés/valorisés | Budget | 3 095 700 | 309 570 | | 619 140 | 928 710 | 928 710 | 309 570 | | | | | | | |
| Renforcement des systèmes de vulgarisation intégrant l'utilisation des SC | | | 4 443 000 | 259 300 | | 703 600 | 1 147 900 | 1 517 900 | 814 300 | | 0 | OFMASEM, DVFAR | DAPV, DOPAB, DAPA, FAO, FOFIFA, FIFAMANOR, | | | |
| Renforcement du réseau de Techniciens Vulgarisateurs (TV) déjà en place | Nombre de TV recrutés, formés/ recyclés et opérationnels | VC | 3 120 | 10% | | 20% | 30% | 30% | 10% | | | | | | | |
| | | Budget | 743 000 | 74 300 | | 148 600 | 222 900 | 222 900 | 74 300 | | | | | | | |
| Renforcement du réseau des Agents de Vulgarisation de Proximité déjà en place | Nombre d'AVP recrutés, formés/ recyclés et opérationnels | VC | 78 000 | 5% | | 15% | 25% | 35% | 20% | | | | | | | |
| | | Budget | 3 700 000 | 185 000 | | 555 000 | 925 000 | 1 295 000 | 740 000 | | | | | | | |
| A2- Mettre en place et renforcer les réseaux de revendeurs de SC agréés | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Recrutement, formation et agrément des revendeurs | Revendeurs de SC sont agréés et fonctionnels | VC | 1 500 | | | | | | | | | | | | OFMASEM, SOC | Revendeurs, DRAEs, projets, FDA |
| | | Budget T. | 32 200 | | 6 440 | 16 100 | 9 660 | | | | | | | | | |
| Mise en œuvre d'un programme de suivi et de contrôle à l'étalage | Nombre de contrôles à l'étalage effectués | Budget | 17 900 | | 3 580 | 8 950 | 5 370 | | | | | | | | | |
| Renforcement de la communication sur la vente de SC | Les intérêts de l'utilisation des SC sont de plus en plus connus par les producteurs | Budget | 38 100 | | 14 280 | 23 820 | | | | | | | | | | |
| A3-Renforcement de la facilitation de l'accès des producteurs aux SC | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Promotion de l'approche MVAP avec focus SC et fertilisants | Nombre de Coopératives renforcées sur l'approche MVAP | VC | 100 | | | | | | | | | | | | OFMASEM, FDA | DAPV, DOPAB, Projets, OP/Coopératives |
| | | Budget T. | 90 500 | | | 9 050 | 18 100 | 27 150 | 27 150 | 9 050 | | | | | | |
| Lancement de mandats de PS pour la mise en place des SSS (TdR, AO, 2 Contrats, suivi) | Nombre de SSS mis en place et fonctionnels | Budget | 760 000 | | 38 000 | | 114 000 | 228 000 | 228 000 | 152 000 | | | | | | |
| Mise à l'échelle des expériences dans la promotion du Couple OP/OM et de l'agrégation agricole | Le nombre des producteurs bénéficiant des SC grâce à l'agrégation augmente | | pm | | pm | | pm | pm | pm | pm | | | | | | |
| Marketing commerciale et renforcement des canaux de communication intégrant un focus semences | Nombre revendeur appliquant Marketing commerciale | | pm | | pm | | pm | pm | pm | pm | | | | | | |
| A4- Renforcer le financement des Producteurs et des producteurs de semences | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mise à l'échelle du système voucher (avec une politique de subvention différenciée) | Le mécanisme voucher poursuit sa mise à l'échelle et Nombre des producteurs bénéficiant du Système voucher | Budget T. | 20 012 000 | | 5 000 000 | | 6 000 000 | 4 000 000 | 5 000 000 | 12 000 | | | | | OFMASEM, FDA | DAPV, DOPAB, Projets, OP/Coopératives |
| Developpement de mecanisme d'appui financier « subvention adaptée et différenciée » | Nombre de producteurs de SC bénéficiant des subventions | | pm | | pm | | pm | pm | pm | pm | | | | | | |
| A5- Promouvoir les actions pour la gestion des risques faces aux aleas climatiques | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Operationalisation des Banques Communautaires de SC et des Stocks de Sécurité Semenciers | Nombre de BCS et SSS sont opérationnels | VC | 140 BCS 40 SSS | | | | | | | | | | | | | |
| | | Budget T. | 3 412 500 | | 168 000 | | 556 500 | 1 008 000 | 1 008 000 | 672 000 | | | | | | |
| Développement de mécanisme d'assuranciel | Mecanisme assuranciel operationnel | | pm | | pm | | pm | pm | pm | pm | | | | | | |

AXE STRATEGIQUE 2 : Diversification et augmentation de la production de SC

| ACTIVITES | Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) | Valeur Cible (NB, %) et budget (US\$) | | A1 | | A2 | | A3 | | A4 | | A5 | | A6 | | Resp, | Impliqués |
|---|---|---------------------------------------|---------|----|----|---------|----|---------|----|---------|----|-----|-----|-----|--|-------------------|--|
| | | | | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 | S7 | S8 | S9 | S10 | S11 | S12 | | | |
| A1- Promouvoir la production de SB de qualité | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Elaboration des objectifs de croissance de la production au niveau régional | Orientations variétales et objectifs régionaux déterminés | Budget | 20 900 | | | 20 900 | | | | | | | | | | OFMASEM | CA FDA; DGA, DGE |
| Renforcement de FOFIFA et FIFAMANOR dans la production de SPB et de SB | Capacités de FOFIFA et FIFAMANOR sur la production de SPB/SB | Budget | 17 900 | | | 17 900 | | | | | | | | | | DGA, DGE | Equipes FOFIFA, IITA, SOC, DAPV |
| Recrutement des nouveaux ES actifs dans la production de SB (AMI, sélection,...) | Nouveaux ES formés et agréés sur les SB diverses | Budget | 19 050 | | | 19 050 | | | | | | | | | | OFMASEM | FOFIFA, FIFAMANOR |
| A2- Multiplier et promouvoir les offres en SC certifiées | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Renforcement des capacités techniques et financière des ES déjà en place | Des ES déjà actifs sont renforcés et améliorent leur production | Budget | 21 400 | | | 2 918 | | 6 809 | | 11 673 | | | | | | OFMASEM | FOFIFA, FIFAMANOR, FDA |
| Poursuite du processus de redynamisation des 11 CMS | 11 CMS sont redynamisés | Budget | 82 150 | | | 32 163 | | 33 325 | | 16 663 | | | | | | DAJC | DGA, DGE, DRAEs, SLP |
| Recrutement des nouveaux ES (jeunes) dans le cadre des projets Titres Verts (TV) | Des nouveaux ES bénéficiaires des TV sont actifs dans la production de SC | Budget | 10 750 | | | 10 750 | | | | | | | | | | OFMASEM | DV FAR, DRAEs, REGIONS |
| Mise en place des nouveaux ES sur grains secs, semences végétatives & fourragères | Des nouveaux ES sont actifs dans la production des divers types de SC | Budget | 330 000 | | | 56 500 | | 115 500 | | 158 000 | | 0 | | 0 | | OFMASEM | SOC, FDA, DAPV, DOPAB, DRAEs |
| A3- Valoriser les guichets agricoles | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valorisation des guichets Agricoles | Nombres des acteurs semeciers beneficiant les services des Guichets Agricoles | | p.m | | | p.m | | p.m | | p.m | | p.m | | p.m | | | |
| A4- Renforcer la recherche sur le secteur semencier | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Étude sur la structure d'exploitation des obtentions de FOFIFA et de FIFAMANOR | Nombre de rapport d'étude réalisé | VC | 1 | | | | | 1 | | | | | | | | OFMASEM | FOFIFA, FIFAMANOR, projets |
| | | Budget | 8 300 | | | | | 8 300 | | | | | | | | | |
| Poursuite de la création et de la sélection des variétés adaptées et performantes | Des nouvelles variétés adaptées aux besoins sont homologuées | Budget | 12 400 | | | 12 400 | | 0 | | | | | | | | OFMASEM, DGA, DGE | FOFIFA, SOC, OP, FAO, FIFAMANOR, CGIAR |
| Création de variétés locales hybrides sur le maïs et le riz | Des variétés hybrides de riz et de maïs sont créées et multipliées | Budget | 550 000 | | | 500 000 | | 50 000 | | 0 | | 0 | | 0 | | SG, DGA | FOFIFA, SOC; Africa Rice |
| Régularisation des statuts fonciers des stations de FOFIFA avec le MATSF | Nombre de stations avec une situation foncière régularisée | VC | 3 | | | 1 | | 2 | | | | | | | | DAJC, SLP | FOFIFA, DRAE, SLP |
| | | Budget | 11 900 | | | 3 000 | | 8 900 | | | | | | | | | |

Axe Stratégique 3. Renforcement de la gouvernance et du financement de la SNS

| ACTIVITES | Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV) | Budget (x 1 000 US\$) Valeur Cible (NB, %) | | A1 | | A2 | | A3 | | A4 | | A5 | | A6 | | Lead | Impliqués |
|--|--|---|---------|----|-----|---------|--------|--------|---------|---------|----|-----|-----|-----|--|---------------|---|
| | | | | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 | S7 | S8 | S9 | S10 | S11 | S12 | | | |
| A1- Restructurer le pilotage, la coordination et la mise en œuvre du secteur | OFMASEM mis en place et opérationnel | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mise en place et opérationnalisation de l'OFMASEM | OFMASEM mis en place et fonctionnel | Budget T. | 20 850 | | 600 | 15 490 | 1 190 | 1 190 | 1 190 | 1 190 | | | | | | DGA, DGE | Toutes les parties prenantes |
| Étude des marchés des semences ; national, régional (COI, SADC, COMESA) | Rapport d'étude sur les marchés des semences | VC | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | DGA, DGE | Toutes les parties prenantes du secteur |
| | | Budget | 9 500 | | | 9 500 | | | | | | | | | | | |
| Développement et valorisation du SSE de la SNS : Manuel de SE | Nombre des outils de SSE développés et valorisés | VC | 10 | | | 7 | 3 | | | | | | | | | DGA, DPSE | DGE, équipes de l'Office, FAO |
| | | Budget | 3570 | | | 2 500 | 1 070 | | | | | | | | | | |
| Renforcement de la capacité d'intervention du SOC | SOC acquérant une meilleure performance | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Équipement et mise en place d'un Labo d'Analyse Phyto des semences | SOC équipés | Budget | 189 500 | | | 182 200 | 7 300 | | | | | | | | | OFMASEM | SOC,DGA, DGE |
| Acquisition de motos pour les agents de terrain (suivi des ES, contrôle à l'étagage) | Motos acquis pour les Agents régionaux | VC | 48 | | | 48 | | | | | | | | | | SOC, PRMP | SOC, FAO |
| | | Budget | 80 000 | | | 80 000 | | | | | | | | | | | |
| Mise en place d'un Laboratoire d'Analyse Phytosanitaire | Laboratoire mis en place | VC | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | SOC, PRMP | SOC, DPV, FAO |
| | | Budget | 95 200 | | | 95 200 | | | | | | | | | | | |
| Formation des laborantins sur l'Analyse phytosanitaire | Laborantins formés et opérationnels | VC | 4 | | | 2 | 2 | | | | | | | | | SOC, PRMP | DPV, FOFIFA, FAO |
| | | Budget | 14 300 | | | 7 000 | 7 300 | | | | | | | | | | |
| Renforcement des ressources humaines du SOC | Agents du SOC renforcés en nombre | Budget | pm | | | pm | pm | | | | | | | | | OFMASEM | SOC,DGA, DGE |
| Redéploiement et formation des Agents en combinant les fonctions d'Inspection-Contrôle semenciers et phytos si besoin | Nombre d'Agents recrutés/redeployés | VC | pm | | | p.m | | | | | | | | | | MINAE, SG | SOC, DRAEs, DPV |
| | | Budget | pm | | | | | | | | | | | | | | |
| Définition et exécution des mesures requis par l'habilité des Agents du SOC de verbaliser et sanctionner les infractions semencières | Nombre de notes et de rapports montrant l'effectivité des mesures prises | VC | 3 | | | 1 | 1 | 1 | | | | | | | | DAJC | SOC, OFMASEM |
| | | Budget | pm | | | pm | pm | pm | | | | | | | | | |
| Réalisation de contrôles à l'étagage | Nombre de contrôles à l'étagage effectués | VC | 43 650 | | | 2 400 | 3 750 | 7 500 | 15 000 | 15 000 | | | | | | SOC | ES |
| | | Budget | 400 550 | | | 19 450 | 46 000 | 92 000 | 121 550 | 121 550 | | | | | | | |
| Concrétisation des sanctions en cas de constat d'infractions semencières | Nombre d'ES sanctionnées | VC | pm | | | pm | | | | | | | | | | OFMASEM | SOC, DAJC |
| | | Budget | pm | | | pm | | | | | | | | | | | |
| Renforcement du paiement des services du SOC (analyse labo) | SOC bénéficiant du paiement des services | Budget | pm | | | pm | | | | | | | | | | OFFMASEM, FDA | Toutes les parties prenantes du secteur |
| Étude sur la tarification des frais de certification selon les types d'ES | Nombre de tarif différencié étudié | VC | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | OFMASEM | DGA, DGE, SOC, Fonds Semencier |
| | | Budget | pm | | | pm | | | | | | | | | | | |
| Activation de l'acheminement des échantillons à analyser vers Tanà (SOC) | Taux d'ES arrivant à envoyer à Tanà leurs échantillons dans la durée max. de 15 js | VC | 80% | | | 50% | 80% | | | | | | | | | OFMASEM | DGA, DGE, SOC, Fonds Semencier |
| | | Budget | pm | | | pm | | | | | | | | | | | |
| Publication d'une note portant paiement des services du SOC | Nombre de notes statuant le paiement | VC | 1 | | | 1 | | | | | | | | | | DAJC | SOC, Fonds |
| | | Budget | pm | | | pm | | | | | | | | | | | |

Stratégie Nationale Semencière, 2023-2028

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|-----------|---------|--|----|----|--------|--------|--------|---------|-------------|------------------|--------------------------------------|
| A2- Renforcer le système de digitalisation du secteur semencier | Site Web renforcé et actualisé en continu | | | | | | | | | | | | |
| Collecte et ajouts des données et des supports d'information sur les ES | Bases de données/informations du site Web renforcée et mise à jour | Budget T. | pm | | | pm | pm | pm | pm | pm | OFMASEM | DUSID, SOC | |
| Ajout des données utiles sur les ES déjà existants | Nombre d'ES objets d'ajout de données | VC | 340 | | 80 | 80 | 180 | | | | Dir. Office | SOC, DUSID | |
| | | Budget | p.m | | | | p.m | p.m | p.m | p.m | | | |
| Extension des données et des QR Codes sur l'ensemble des acteurs du secteur semencier | Nombre d'ES/acteurs objets faisant l'objet d'extension de la base données | VC | p.m | | | | p.m | p.m | p.m | p.m | Dir. Office | SOC, DUSID | |
| | | Budget | p.m | | | | p.m | p.m | p.m | p.m | | | |
| Mise en place d'un espace d'échange offreur et acheteur/utilisateurs de SC dans le site | Espace forum mis en place dans le site Web | | pm | | | | pm | | | | OFMASEM | DUSID, SOC | |
| Mise en place de l'espace forum dans le Site Web | Espace dé forum mis en pace dans le site Web | VC | 1 | | | | 1 | | | | DUSID | SOC, Dir. Office | |
| | | Budget | pm | | | | pm | | | | | | |
| Mise en interopérabilité du système avec celui du MINAE | Nombre de Systèmes interopérables | VC | 1 | | | | | | | | OFMASEM | DUSID, SOC | |
| | | Budget | 7 080 | | | | 7 080 | | | | | | |
| A3- Redynamiser l'Interprofession (ISC) du secteur semencier | Interprofession redynamisée | | | | | | | | | | | | |
| Appui à l'élaboration du Plan Stratégique (PS) et à l'élection des responsables | Plan Stratégique (PS) élaboré et validé | | 17 850 | | | | 17 850 | 0 | 0 | 0 | 0 | OFMASEM | DGA, DGE |
| Mise à disposition de local et équipement du bureau de l'IP (Convention) | Nombre de bureaux équipés et mis à disposition de l'IP | VC | 1 | | | | 1 | | | | | SG | SLP, PRMP |
| | | Budget | 7150 | | | | 7 150 | | | | | | |
| Facilitation du plaidoyer pour l'acquisition d'un statut d'ARUP et de partenariats | Conventions signés entre l'IP et partenaires et Statut d'ARUP acquis | VC | p.m | | | | p.m | p.m | p.m | | | SG | DGA, DGE, Office |
| | | Budget | p.m | | | | p.m | p.m | p.m | | | | |
| A4 - Finaliser la mise à jour de la législation semencière et des textes subséquents | Législation semencière actualisée | | | | | | | | | | | | |
| Organisation d'un Atelier de pré-finalisation à l'interne de tous les textes | Textes préfinalisés à l'interne | VC | 4 | | | | 4 | | | | | DAJC, OFMASEM | Toutes les parties prenantes |
| | | Budget | pm | | | | pm | | | | | | |
| Lancement du processus de ratification de la loi semencière auprès des Parlements | Nombre d'Avants Projet de Loi semencière validés par les Parlements | VC | | | | | 1 | | | | | DAJC, OFMASEM | Toutes les parties prenantes |
| | | Budget | pm | | | | pm | | | | | | |
| Lancement de la promulgation des décrets d'application de la Loi, 'OFMASEM et Fonds | Decrets d'application de la Loi et instituant l'Office et le Fonds (FDA) | VC | 3 | | | | 1 | 2 | | | | DAJC | Membres de l'Office |
| | | Budget | pm | | | | pm | pm | | | | | |
| A5 -Renforcer le financemnt de la mise en oeuvre du SNS | Financement du secteur renforcé | | | | | | | | | | | | |
| Mise en place et opérationnalisation du Fonds Semencier (greffage au FDA) | Fonds destiné au secteur semencier fonctionnel | Budget | 30400 | | | | 5 600 | 6 200 | 6 200 | 6 200 | 6 200 | FDA, OFMASEM | Toutes les parties prenantes |
| A6- Mobiliser les structures d'accompagnement de la mise en oeuvre du SNS : CTD .. | Structures d'accompagnement renforcées | | | | | | | | | | | | |
| Développement des partenariats avec le MID sur la mise en œuvre | Nombre de Convention de partenariat signée avec le MID | VC | 1 | | | | 1 | | | | | MINAE | DGA? MID, DACTD |
| | | Budget | pm | | | | pm | | | | | | |
| Finalisation/multiplication Guide de Développement du secteur Agricole (Communes) | Nombre de GDSA multipliés et diffusés : 02/ Commune et 180 (techniciens) | VC | 3500 | | | | 1 | | | | | DGA, DGE | Directions du MINAE, Projets, DVFAR |
| | | Budget | 7 150 | | | | 7 150 | | | | | | |
| Programme de renforcement de capacités des DRAEs (appui aux CTD) | Nombre de DRAEs renforcées : 23 | | 399 450 | | | | 45 350 | 54 550 | 95 100 | 166 400 | 38 050 | OFMASEM | Directions MINAE, Projets, DUAPP |
| Developpement de la Collaboration intersectorielle | Reunions de coordination Intersectorielle | | pm | | | | pm | pm | | | | MINAE-OFMASEM | Les Autres departements Ministeriels |



STRATEGIE NATIONALE SEMENCIERE
(2023 - 2028)